



GERZAT infos

Budget 2016 > p4

Concours des maisons fleuries 2016 > p13

Agenda sportif > p14 & 15

L'oreille du monde,
World Music Festival > p21



Aménagement paysager
de la rue Jules Guesde
> p8



Élection du Conseil Municipal des Jeunes > p7



Marais de Lambre : Espace Naturel Sensible > p12



Du 5 au 8 mai > p22

■ SOMMAIRE ■

ÉDITO	3
VILLE	4 à 7
URBANISME ET TRAVAUX	8
ÉCONOMIE	9
SOCIAL	10 et 11
ENVIRONNEMENT	12 et 13
SPORTS	14 et 15
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	16 et 17
ENFANCE JEUNESSE LOISIRS	18 à 20
CULTURE ET FESTIVITÉS	21 à 23
ASSOCIATIONS	24 à 28
LES GROUPES POLITIQUES S'EXPRIMENT	29 et 30
ÉTAT CIVIL	30

■ REMANIEMENT DU BUREAU MUNICIPAL ■

L'adjoint en charge de la délégation aux affaires sportives a démissionné du Conseil Municipal.



Raymond Montagne le remplace au poste de 6^{ème} adjoint aux affaires sportives avec Luc Deverre qui demeure conseiller délégué.

Au sein du Conseil municipal il est remplacé par **Anette Albanel** selon l'ordre réglementaire de la liste « Union pour Gerzat » élue en 2014.



Les élus de la délégation aux affaires sportives reçoivent sur rendez-vous (y compris en dehors des heures d'ouverture de la mairie) dans leur bureau au 2^{ème} étage.

Les demandes de rendez-vous et coordonnées électroniques et/ou téléphoniques sont prises à l'accueil de la mairie, pendant les horaires d'ouverture, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, le vendredi jusqu'à 16h. Tél. : 04 73 25 00 14

■ UN NOUVEAU MARCHÉ DE PRODUCTEURS BIO À GERZAT ■

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire concernant l'éventualité de la création d'un marché de producteurs en circuit court à Gerzat.

L'analyse de ces réponses a permis de constater que vous étiez intéressés en très grande majorité par des produits issus de l'agriculture biologique et favorables à la création d'un marché en fin de journée.

Un marché hebdomadaire de producteurs 100% bio en circuit court va ainsi être mis en place par la ville de Gerzat, en appui avec l'association Bio 63.

Vous serez informé de la date du lancement de ce nouveau marché qui devrait intervenir dans les semaines à venir.

■ RENTRER LES POUBELLES APRÈS LA COLLECTE ■

Conformément à l'arrêté municipal du 10 février 2004, nous rappelons aux habitants qu'il est obligatoire de rentrer les poubelles (bacs verts et bacs jaunes) entre les passages de collecte des déchets afin que ceux-ci ne gênent pas la circulation des piétons, des voitures ou ne fassent pas l'objet de dégradations liées aux actes de vandalisme. Ce rappel est fait notamment suite à la demande de nombreux commerçants et habitants de la rue Jean-Jaurès. À défaut, tout contrevenant fera l'objet d'une contravention de 2^{ème} classe (35 €).



■ FACEBOOK ■

Vous pouvez suivre l'actualité de la ville sur facebook
www.facebook.com/VilleDeGerzat/

INFOS UTILES

Les jours et horaires d'ouverture des services administratifs et techniques de la mairie : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h
Ville de Gerzat
Place de la Liberté, 63360 GERZAT
Tél. : 04 73 25 00 14 - Fax : 04 73 25 89 50
Courriel : gerzat@ville-gerzat.fr
Site : www.ville-gerzat.fr
En cas d'urgence le week-end et jours fériés
Tél. : 04 73 25 00 14

MENTIONS LÉGALES

GERZAT INFOS n° 97
Édité par la municipalité
Directeur de publication : Jean ALBISETTI, Maire
Rédaction : mairie de Gerzat
Conception et illustrations : Acrostiche 04 73 44 18 18
Photos : Jean-Jacques Chatard, les associations, Yves Heyraud, Christine Madebène, Acrostiche, Dominique et Sylvie Mouton
Impression : Imprimerie Decombat 04 73 25 06 62
Contact : mairie de Gerzat 04 73 25 00 14
Courriel : communication@ville-gerzat.fr
Régie publicitaire : Italique à Cl-Fd - Chef de publicité Christiane Jalicon 04 73 14 00 01





Bonjour à tous,
 À ce tiers du mandat j'aurais souhaité évoquer le bilan de nos actions accomplies au cours de ces deux années mais l'actualité et l'urgence m'obligent à repousser ce constat au prochain bulletin. Ma fonction de Maire, somme toute nouvelle pour moi, je l'assume comme je l'ai déjà dit avec passion et intégrité, sans sectarisme dans la mesure du possible et du réglementaire (de plus en plus contraignant).

J'y consacre l'essentiel de mon temps. Ma volonté est de satisfaire et d'améliorer votre quotidien, conscient néanmoins que je ne pourrai contenter tout le monde individuellement. Mon objectif majeur est l'intérêt général et de préserver l'avenir de notre commune dans un contexte difficile de restructuration désordonnée, orchestrée par les acteurs les plus influents du « millefeuille territorial ». Ce système pervers où chaque collectivité cherche à empiéter sur les prérogatives de l'autre, bloque ou impose des projets avec la bienveillance, la désinvolture, la complicité ou l'autoritarisme d'un État et d'un gouvernement imprévisible dont il faut assumer les incohérences.

Vous l'aurez compris je suis en colère et ce pour deux raisons ! Quand le Chef de l'État, lors de ses vœux à la Nation, nous indique que sa priorité est notre sécurité, annonçant la création de 5 000 postes de policiers et gendarmes portant leur effectif à 10 000 sur sa mandature, et que, quinze jours plus tard, nous apprenons par voie de presse que l'on souhaite fermer les commissariats de Gerzat et de Cournon au prétexte d'un redéploiement des effectifs qui serait plus efficace sur le terrain, cherchez l'erreur !!! De qui se moque-t-on ? Scandalisé, ma réaction fut vive et immédiate : un vœu pour le maintien des commissariats fut adopté à l'unanimité du Conseil Municipal, repris par de nombreuses communes voisines nous apportant leur soutien. Des courriers ont également été remis à tous les Parlementaires du département et une lettre commune a été adressée au Ministre de l'intérieur. Plusieurs interventions ont aussi été réalisées dans différents médias, presse écrite et télévisée. Enfin, à l'instar de la ville de Cournon, j'ai lancé une pétition et je sollicite de nouveau votre implication pour y adhérer. Nous nous battons avec volonté et énergie pour sauver ce qui peut l'être face à l'obstination et l'irresponsabilité de l'État, s'il le faut nous organiserons une manifestation et je compte sur vous pour soutenir l'ensemble de ces actions.

Ma seconde préoccupation concerne l'adoption par Clermont Communauté, à une courte majorité de 44 voix pour, 38 contre et 4 abstentions, de l'extension à 30 000 places du stade Montpied dédié au Clermont Foot, un stade dont le taux moyen de remplissage n'a jamais excédé 3 600 spectateurs et dont le coût prévisionnel d'investisse-

ment est estimé à la bagatelle de 77 millions d'euros sans le moindre plan de financement... En votant par délégation ce projet (probablement en consigne partisane), le chef de file de l'opposition socialiste de Gerzat a pris une lourde responsabilité, j'ose espérer qu'il assumera ce choix. L'ensemble des tenants du « non » n'était pourtant pas hostile à l'extension du stade mais dans des limites plus raisonnables (une autre option à 15 000 places en réduisait le coût de moitié). Ceci aurait permis la construction de la piscine Nord dont les travaux, je le rappelle, avaient déjà commencé et surtout le lancement de la déviation Ouest de notre commune reliant directement la zone du parc logistique et la route de Cébazat à Clermont-Ferrand. Cette réalisation promise depuis des années, et pour laquelle je me bats depuis le début du mandat, est essentielle pour le développement harmonieux de notre commune et pour alléger le transit routier dans nos rues (en particulier pour la rue Jules Guesde que nous venons de rénover dans sa globalité).

La transformation de Clermont Communauté en communauté urbaine, initiée par Olivier Bianchi, et les transferts de compétences qu'elle implique, doit se faire dans le respect de chacun en favorisant l'équilibre des territoires. Or un paragraphe malheureux d'un courrier adressé à tous les Clermontois par leur Maire (signé O. Bianchi), a mis le feu aux poudres et inquiété 14 Maires sur 21 de l'exécutif de Clermont Communauté. Je le cite : « **Je ferai en sorte que la Communauté Urbaine apporte plus de justice financière, aujourd'hui les Clermontois contribuent fiscalement chaque année à l'entretien, la rénovation ou la construction d'équipements qui profitent à tous les habitants de l'agglomération. Cette situation doit cesser et la charge doit être plus équitablement répartie** ».

Voilà un exemple d'esprit communautaire qui pourrait être perçu comme une mise en opposition de la ville centre envers les autres communes !!! Devrons nous, à notre tour, établir un comptage des Clermontois qui utilisent nos installations ou sont inscrits dans nos clubs sportifs ? Je ne pense pas que ce soit là l'esprit communautaire. La lourde responsabilité d'Olivier Bianchi, Président de Clermont Communauté, doit l'inciter à plus de réflexion et j'ose espérer que seul son tempérament un peu vif a motivé son écrit. Je continue ainsi à lui accorder ma confiance et suis prêt à transférer et mutualiser certaines compétences compatibles avec la proximité de nos territoires. Cela doit toutefois se faire en partenariat négocié dans l'équité et le respect mutuel.

En tout cas, soyez-en convaincu, je serai vigilant lors du passage en Communauté Urbaine et je n'hésiterai pas à m'élever si les intérêts des Gerzatois étaient mis à mal.

Jean ALBISETTI,
 Maire de Gerzat

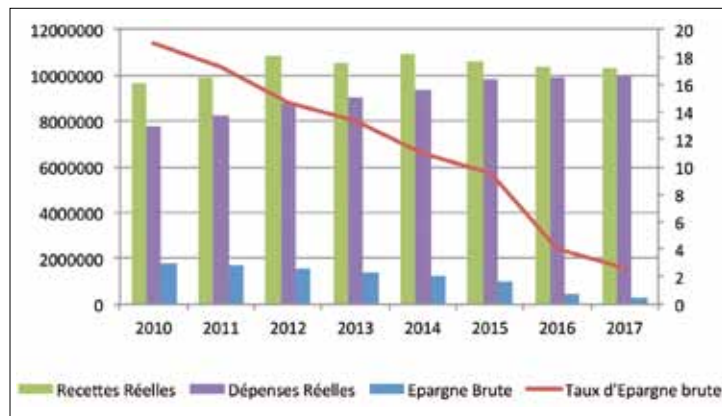
■ LE BUDGET PRINCIPAL 2016 ■

Poursuivre l'amélioration du service public pour les Gerzatois sans augmenter les taux de la fiscalité

Le budget primitif 2016 a été adopté, le 21 mars, à une très large majorité par 28 voix pour, 4 contre et 1 abstention. Il a été élaboré de manière à répondre au mieux aux préoccupations de la population gerzatoise, tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique difficile, aux orientations définies par le Gouvernement dans le cadre de la Loi de Finances pour 2016 ainsi qu'à la situation financière locale.

Si les tensions budgétaires qui affectent notre collectivité sont fortes, l'équipe municipale est déterminée à aller de l'avant pour continuer à améliorer la qualité de vie des Gerzatois et à faire face d'une part aux turbulences budgétaires qu'elle subit et, d'autre part, aux incidences probables liées au passage de l'agglomération de Clermont-Ferrand sous le statut de Communauté Urbaine, dont l'impact des transferts de compétences correspondants n'est pas encore connu.

Grâce à une discipline budgétaire mise en place dès 2014 dans le pilotage permanent de la dépense publique, un retour vers des niveaux plus équilibrés des budgets de la commune a été amorcé en 2015 permettant d'engager une réduction durable des dépenses de fonctionnement.



Cette discipline a également permis la rénovation de la rue Jules Guesde sans augmentation du niveau de la dette. Les axes d'orientation budgétaire pour 2016 sont ainsi de poursuivre l'amélioration du service public local pour

les Gerzatois sans augmenter les taux de la fiscalité dite «communale».

Après plusieurs années d'investissements conséquents, l'année 2016 retrouvera un niveau d'investissement plus modéré, consacré à la rénovation, la modernisation et à l'entretien du patrimoine, et compatible avec la stabilité du niveau de la dette de la ville.

Le budget en quelques chiffres

Le budget s'équilibre à 15 556 344 €

• **Fonctionnement : 10 941 857 €**

Parmi les objectifs de gestion, le souci de la dépense juste, négociée et utile a permis en 2015 de baisser sensiblement les charges à caractère général. Les dépenses au titre de ce chapitre ont également fait l'objet d'un certain nombre de mises en concurrence contribuant ainsi à réaliser des économies sur plusieurs postes de dépenses. Les efforts continueront dans ce sens cette année afin d'ajuster au mieux les dépenses de chacun des comptes. La limitation de l'impact prépondérant de l'augmentation de la masse salariale et la réduction de l'absentéisme resteront une des priorités dans les actions 2016.

• **Investissement : 4 614 487 €**

Après une année 2015 marquée par l'aménagement et la réfection de la rue Jules Guesde pour un montant total de 1 891 000 €, 2016 verra le retour à des investissements moins lourds en terme budgétaire.

Avec une enveloppe globale de 2 500 031 €, 1 787 031 € seront consacrés à de nouveaux investissements avec notamment :

- l'aménagement de la Tour Sapis et de la place des Remparts,
- les aménagements de voirie pour la rue du Batignolle et la rue du Feu
- des travaux d'accessibilité dans plusieurs bâtiments communaux recevant du public
- la réfection complète du surfaçage pour le gymnase Fustier ainsi que l'installation de nouveaux ancrages et aérothermes
- l'installation de nouveaux jeux dans les cours des écoles maternelles Jules Ferry et Jean Jaurès.

■ UN COÛT DE REDEVANCE STABLE POUR LE BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT ■

• **Fonctionnement :**

Ce budget est celui d'un Service Public Industriel et Commercial qui, rappelons-le, doit s'équilibrer seul, sans subvention municipale. Pour l'année 2016, la hausse de la contribution de la commune à Clermont Communauté étant limitée à 4%, contre 8% en 2015, cette section parvient à s'équilibrer sans être contraint à augmenter le coût de la redevance payée par les Gerzatois et portée à 1,15 € / m³ l'an passé. Rappelons que la compétence « Assainissement » devrait être transférée dans le cadre du passage en Communauté Urbaine.

• **Investissement :**

Cette année cette section s'équilibrera sans recours à un nouvel emprunt grâce notamment à l'apport de subventions de l'Agence de l'eau à hauteur de 180 350 € et à un excédent de financement proche de 250 000 €. Cela financera en partie la réfection des réseaux de la rue du Batignolle, de la rue du Feu ainsi que les branchements au réseau demandés par les usagers.

■ EXERCICE DE SÉCURITÉ À GERZAT ■

Les services municipaux et de nombreux élus étaient mobilisés le 1^{er} février dernier dans le cadre d'un exercice de sécurité (Orsec) organisé et supervisé par la Préfecture de Puy-de-Dôme.



Le scénario mettait à l'épreuve la coordination entre différentes structures : Bolloré Énergie (l'incident fictif était localisé sur le site industriel et permettait de tester ainsi son Plan Particulier d'Intervention en tant qu'établissement classé Seveso seuil bas), la SNCF (la gare de triage et la ligne ferroviaire étant dans le périmètre de l'exercice), le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) avec des équipes de pompiers, la Police Nationale, la ville de Gerzat et les services de l'État.

Pour les services de la commune, il s'agissait de tester grandeur nature l'efficacité du Plan Communal de Sau-

vegarde (PCS), organisation interne récemment mise en place pour répondre à un incident ou accident qui pourrait potentiellement se produire sur le territoire de la commune. Ces risques majeurs ont été recensés et sont décrits dans le DICRIM (Document d'Information sur les Risques Majeurs), qui a fait l'objet d'une distribution toutes boîtes aux lettres en 2014 et est

toujours disponible en mairie ou en téléchargement sur le site Internet de la ville (Rubrique « Vos démarches », sous-menu « Urbanisme et travaux »).

Dans le cadre du déploiement national du Système d'Alerte et d'Information des Populations (le SAIP), rappelons que les services de l'État ont mis en place une sirène d'alerte sur Gerzat. C'est ainsi que depuis novembre 2015, des essais ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois à midi.

■ MISE EN PLACE D'UNE TAXE DE SÉJOUR À GERZAT ■

Pourquoi une taxe de séjour ?

Par délibération du 21 décembre 2015, la commune de Gerzat a institué une taxe de séjour, comme le prévoit l'article L 2333-26 du C.G.C.T pour les communes qui réalisent des actions de promotion en faveur du tourisme ainsi que celles qui réalisent des actions de protection et de gestion de leurs espaces naturels et que les précédentes municipalités n'avaient pas instaurée.

La commune dispose d'un espace naturel sensible, le Marais de Lambre, d'une superficie de 4 ha, situé au Nord du territoire. L'entretien, la préservation et le développement de cet espace protégé sont réalisés par l'intermédiaire d'un plan de gestion actuellement géré par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Ce dernier requière des financements que les seules recettes actuelles de la commune ne peuvent assurer.

Le produit de la taxe permettra, par des aménagements quantitatifs et qualitatifs, de **protéger la diversité** de la faune et de la flore du **marais de Lambre** et d'accroître l'attrait touristique de ce lieu qu'il est nécessaire de valoriser et de relier avec les chemins de randonnées.

La **taxe sera également affectée à la politique d'animation touristique** menée par la commune avec notamment l'organisation de la **Foire aux Pansettes** et du **Festival International de Chant Choral**.

Qui paie la taxe ?

La taxe de séjour est calculée sur la fréquentation réelle des hôtels, gîtes, chambres d'hôtes... Elle est payée par

les clients à compter du 1^{er} janvier 2016 et **ne constitue pas une nouvelle taxe pour les Gerzatois eux-mêmes**.

Qui recouvre la taxe ?

Les logeurs ont obligation de percevoir la taxe de séjour et de la reverser à la commune.

Ils ont également l'obligation d'afficher les tarifs de la taxe de séjour et de la faire figurer sur la facture remise au client, distinctement de leurs propres prestations.

Quand reverser la taxe ?

Les hébergeurs doivent remplir et transmettre chaque semestre et pour chaque hébergement au service comptable de la mairie, un état récapitulatif accompagné des versements correspondants. La commune établira un titre du montant de la taxe pour chaque hébergeur.

Quels sont les tarifs pour cette taxe ?

Les tarifs de la taxe de séjour s'échelonnent de 0,20 € à 1,45 € par personne et par nuitée selon la nature de l'hébergement (hôtels, résidences, meublés de tourisme...).

Les informations complémentaires et documents (modèle de registre du logeur et Cerfa 14004*002 pour la déclaration d'un nouvel hébergement) sont disponibles en téléchargement sur le site internet de la ville : www.ville-gerzat.fr rubrique « Vos démarches » ou en mairie auprès du service Finances, au 1^{er} étage



■ JACQUES DECORPS NOUS A QUITTÉS ■

Il s'est éteint le 7 mars dernier, à l'EHPAD de Gerzat, à l'âge de 85 ans ; ses obsèques ont eu lieu le 11 mars dans la plus stricte intimité, comme il l'avait souhaité.

Nous avons respecté ses dernières volontés, parfaitement conformes à ce que fut l'homme modeste, discret, fuyant les honneurs et le bruit. Mais nombreux sont aujourd'hui les Gerzatois, et tout particulièrement ceux qui ont eu le privilège de travailler à ses côtés, qui auraient voulu l'accompagner dans cet ultime voyage.

Nous espérons simplement qu'il aurait su nous pardonner cette entorse faite à ses derniers vœux et à son humilité en exprimant ici, dans Gerzat Infos, notre tristesse et notre reconnaissance que nous devons à l'homme public qu'il a été.

Aussi discrètement qu'il a vécu, il a quitté la scène gerzatoise dont il fut pourtant pendant de longues années un acteur essentiel, efficace, tout autant que généreux et désintéressé.

Élu Conseiller Municipal pour la première fois en mars 1971, il accepte la responsabilité de 2^{ème} Adjoint en charge des Affaires Sociales.

C'est à son action durant ce premier mandat que l'on doit le développement de l'action sociale et la mise en place d'un CCAS mieux structuré avec l'embauche de la 1^{ère} assistante sociale communale.

En décembre 1981, il est élu Maire, poste dans lequel il sera confirmé par trois fois, en mars 1983, mars 1989 et enfin mars 1995.



Il occupe donc la fonction de premier magistrat pendant 20 ans, avec toujours la même foi inébranlable dans sa mission, la même volonté constante de défendre les intérêts de Gerzat et des Gerzatois. Son intelligence était reconnue par tous ceux qui l'ont côtoyé, élus, personnel communal, ou partenaires qui peuvent encore témoigner de son désintéressement, son efficacité, sa bonhomie et de la qualité de la relation qu'il savait établir avec chacun.

Parallèlement à sa fonction de Maire, il exerce aussi la responsabilité de vice-président de la COMAC, devenue depuis Clermont Communauté, où ses avis sages et pertinents étaient très écoutés.

Conscient des problèmes posés par la présence sur notre commune de sites classés « SEVESO », en raison des dépôts d'hydrocarbures et surtout de gaz, il s'implique également dans l'Association Nationale des Communes par la Maîtrise des Risques Technologiques Majeurs (ANCMRTM) où son action est appréciée par ses pairs.

Comment enfin ne pas mentionner son engagement total et bénévole au sein de l'Association « Les Mains Ouvertes » où son humanisme et sa générosité trouvèrent un terrain d'action à sa mesure, engagement qu'il poursuit au terme de ses mandats électoraux.

C'est en mars 2001 qu'il décide de se retirer de la vie publique et ne sollicite pas un nouveau mandat... tout en continuant à porter un intérêt bienveillant à l'action de ses successeurs.

*Jean Albisetti, Maire
et Serge Rossignol, Maire Honoraire*

■ CÉRÉMONIE DU 19 MARS ■

Samedi 19 mars, la population était invitée à participer au 54^{ème} anniversaire de la signature des Accords d'Évian instaurant le Cessez-le-feu en Algérie.

Après un rassemblement Place Pommerol, la cérémonie s'est déroulée au monument aux morts de la guerre de 1939-1945.



Jean Albisetti, Maire, a lu le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire

■ ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ■



Les 4 et 5 février 2016, dans les trois groupes scolaires de la commune et au collège Anatole France, les élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} ont pu élire pour la première fois leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Gerzat, institué par la municipalité. L'engouement pour ce premier scrutin est à souligner avec un taux de participation de 94,13 %, avec 545 votants sur 579 inscrits. Les suffrages exprimés ont atteint 94,68 %.



Le CMJ de Gerzat compte ainsi 16 élus pour le mandat 2016 - 2018 :

Éva Dupré, Ilyés Fettahi et Hugo Rebière de l'école élémentaire Jean-Jaurès ;
 Clara Aires, Matéo Di Nallo et Iliana Passarinho de l'école élémentaire Jules Ferry ;
 Diogo Baltazar, Shirine Benaraïbi, Alexandra Morellec et Rachel Roux de l'école élémentaire Simone Godard ;
 Éva Bachouti, Nolann Epstein, Léa Forestier, Hasna Kraria, Théo Loubeyre, et Lucie Raynaud du collège Anatole France.



Tout en les remerciant vivement, la municipalité tient à souligner l'engagement des directeurs et des enseignants des écoles élémentaires, du principal, des conseillères principales d'éducation et des enseignants du collège Anatole France ainsi que des représentants de parents d'élèves sans lesquels ce scrutin n'aurait pu avoir lieu. Avec le souhait qu'au regard du succès de cette expérience d'apprentissage de la citoyenneté, le prochain scrutin, qui aura lieu dans deux ans, rencontre la même adhésion.



La première réunion des jeunes conseillers s'est déroulée le 11 mars dernier afin de fixer les modalités de fonctionnement et le calendrier des réunions.

La cérémonie officielle de remise des écharpes à chaque conseiller et conseillère s'est tenue le 25 mars à l'Hôtel de Ville.



■ CÉRÉMONIE DU PERSONNEL DE LA VILLE ■

Le personnel de la ville était convié le 26 janvier à la cérémonie officielle de présentation des vœux de la municipalité et de la direction générale des services de la ville.

Malgré les contraintes grandissantes, il a invité les employés de la ville à continuer à adopter les comportements positifs et constructifs essentiels à la qualité du service qu'ils rendent déjà à la population gerzatoise.

Pierre Montagnon, représentant le Maire, a renouvelé les vœux de la municipalité et exprimé ses remerciements pour l'implication du personnel et la qualité du travail réalisé.

Xavier Pelletier, directeur général des services, a pour sa part dressé un bilan de l'année écoulée et donné les orientations pour l'année 2016 qui sera placée sous le signe de l'austérité budgétaire et des transferts de compétences à Clermont Communauté.



Cette cérémonie a aussi été l'occasion d'honorer trois agents de la commune faisant valoir leur droit à la retraite en 2015 et de remettre la médaille du travail à deux agents communaux.

La galette des rois a ensuite été partagée en toute convivialité entre les participants.

■ AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE LA RUE JULES GUESDE ■

Chacun peut désormais profiter de cette nouvelle voie urbaine d'autant plus agréable que les espaces paysagers ont été réalisés ce printemps, comme cela avait été programmé.

Des zones piétonnières et une piste cyclable double sens partagée avec les piétons à l'ouest de la rue (côté Luminerie) ont été préservées, tout en offrant des places de stationnement dans la rue, lorsque la largeur de l'espace le permet.

Sur le terre-plein central, des plantations d'arbres, arbustes et végétaux jalonnent et agrémentent cette voie pour offrir un traitement paysager esthétique et agréable pour l'ensemble des usagers et riverains de cette rue.



■ TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DE VOIRIE ■

Fin des travaux rue René Beaudonnat

Les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement, d'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage sont terminés.

La réfection de la chaussée, des trottoirs et de l'éclairage public sur façade qui a suivi permet de donner un nouveau visage à cette rue.



Début du réaménagement du parking des Remparts

Dans le cadre du réaménagement du parking des Remparts qui aura lieu d'ici la fin de l'année 2016, un bâtiment a été démoli afin, dans le futur, d'élargir la rue Antonin Pachon et d'offrir un meilleur accès à l'Hôtel de Ville. Dans un premier temps, des places de stationnement supplémentaires vont être créées.



Importants travaux d'assainissement et de voirie rue du Batignolle Déviation de la ligne de bus

Dans le cadre du programme pluriannuel de travaux issu du schéma directeur d'assainissement de la commune, la rue du Batignolle va faire l'objet d'importants travaux de renouvellement complet de l'ensemble des réseaux à compter du mois de juin, sur une longueur d'environ 250 mètres.

Seront rénovés les réseaux d'eaux usées, eaux pluviales, les branchements d'eau potable ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

À l'issue de ce chantier, la chaussée sera réaménagée avec la création d'un stationnement longitudinal et d'un plateau surélevé au croisement avec le cheminement piétons du lotissement des Vignes Rousses 2.

Le trajet de la ligne de bus dédié aux scolaires et aux usines va être dévié avec un déplacement de l'arrêt terminus « Gerzat Batignolle ».

LA LUMINERIE CAFÉ-BAR-RESTAURANT

Réouverture et nouveau propriétaire



Fort d'une quinzaine d'années d'expérience dans la restauration, Emmanuel Devilly a repris le café-bar-restaurant La Luminerie en février 2015.

Il propose une cuisine familiale et traditionnelle pour le déjeuner, servie dans la salle offrant une cinquantaine de couverts ou sur la terrasse ombragée à l'arrière.

Ce cadre est également proposé pour l'organisation de repas familiaux ou associatifs jusqu'à 80 convives sous la forme d'apéritif dînatoire ou de service à table (avec sonorisation fournie en cas d'animation).

Parking réservé à la clientèle

30 rue Jules Guesde
Tél. : 09 81 92 40 25

Emmanuel Devilly
vous accueille
du lundi au samedi
de 8h30 à 15h
(service de 12h à 15h)

RESTAURANT LE VULCAIN

Des produits frais pour une cuisine maison



Depuis décembre, Le Vulcain remplace Casa Pizza pour une carte plus variée avec une cuisine maison authentique basée sur des produits frais, de qualité et le plus possible locaux (viande limousine, magret de Limagne de Chappes)...

Plus de 15 pizzas, des pâtes fraîches, un choix de viandes accru et de grandes salades. Les glaces sont artisanales et le café de marque.

Cette authenticité est aussi présente dans la carte des vins avec uniquement des propriétaires récoltants (dont des Côtes d'Auvergne).

Parking gratuit

Chemin de Donna Vignat
Tél : 04 73 25 37 35
Courriel :
levulcain63@gmail.com

Corinne et Pascal vous accueillent dans une vaste salle climatisée ou en terrasse.

**Ouvert 7 jours sur 7
de 11h30 à 14h30
et de 19h à 22h**

LES MAINS OUVERTES

Matériel professionnel d'occasion



L'association Les Mains Ouvertes de Gerzat offre désormais la possibilité de consulter en ligne du matériel professionnel d'occasion destiné aux professionnels.

Les acheteurs professionnels trouveront sur ce nouveau site Internet dédié l'ensemble des informations nécessaires avec :

- des produits classés par catégorie : électricité, hygiène, matériel de bureau, matériel de laboratoire, mécanique, vêtements de travail d'occasion, quincaillerie, équipement accès en hauteur, matériel d'atelier

- les photos et les prix
- des infos pratiques

Et vous pouvez toujours déposer ou faire ramasser vos équipements usagés tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

www.mo-pro.fr

Contact service clients :
Tél 04 73 92 22 96

17 rue Pierre et Marie Curie

Éric et Sylvie Martina ouvriront à compter du 10 mai une activité de charcutier-traiteur et rayon boucherie, en lieu et place de l'ancien établissement Dumont, rue Jean Jaurès

LA CAISSE D'ÉPARGNE : Déménagement

et nouveau directeur pour l'agence de Gerzat



L'agence a emménagé au mois de février au sein de nouveaux locaux, à deux pas des précédents, en lieu et place du magasin Arverne Informatique. Neufs et plus spacieux, ils offrent un espace de réception moderne et agréable avec de nouveaux automates pour effectuer les opérations bancaires courantes. Un distributeur automatique extérieur est disponible 24/24h.

conseillers spécialisés pour les professionnels, entreprises, associations, ou encore en matière de gestion de patrimoine et prescription immobilière.

L'équipe vous accueille le matin du mardi au samedi de 8h45 à 12h (le jeudi à partir de 10h) et l'après-midi du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30 (conseil sur RDV jusqu'à 18h15)

Lionel Diogon, directeur, et trois conseillers reçoivent à l'agence de Gerzat. Ils bénéficient également, à proximité de l'agence, de l'expertise de

Nouvelle adresse :
2 rue Roger Salengro
Tél : 04 73 23 41 10

■ **PÉRENNISER LE DÉJEUNER DANSANT DU CCAS POUR LES AÎNÉS GERZATOIS** ■

Encore une fois cette année, le déjeuner dansant du Centre Communal d'Action Sociale organisé le dimanche 24 janvier fut une belle journée conviviale à laquelle ont participé 316 aînés gerzatois. Ils ont été accueillis par M. le Maire accompagné de plusieurs adjoints et conseillers délégués qui s'étaient joints à la fête.

Après la dégustation d'un repas préparé par un traiteur, l'après-midi dansante fut appréciée par tous les convives.

Afin de préserver ce moment convivial privilégié malgré une réduction du budget de la commune, un questionnaire a été distribué aux participants en vue d'établir un bilan de satisfaction et de proposer une participation à l'effort collectif de réduction des dépenses du CCAS de la commune, soit sous la forme d'une contribution financière à hauteur de 10 € maximum par personne, soit avec un repas comprenant un plat de moins (3 plats au lieu de 4).

Plus de 84 % des participants ont répondu, permettant des résultats significatifs.

Si 94 % des intéressés ont très satisfaits ou satisfaits de l'organisation mise en œuvre pour ce repas, des améliorations pourront encore être apportées au niveau de l'accueil et de l'animation musicale.



L'analyse complète de l'étude de satisfaction et de proposition de solutions d'économies est disponible au CCAS auprès de Sylvie Mouton, déléguée aux affaires sociales de la commune, à sa permanence au Pôle social, 4 place du Docteur Pommerol au 1^{er} étage, le jeudi de 14h à 16h ou sur rendez-vous pris à l'accueil du CCAS
Tél. : 04 73 23 55 46.



Concernant la qualité du repas, les chiffres parlent d'eux-mêmes, puisque 93 % sont très satisfaits ou satisfaits de la prestation du traiteur.

En ce qui concerne les possibilités d'économies préconisées, une majorité de participants préfère contribuer financièrement au repas, cette participation permettant de garder un repas de qualité et d'améliorer l'animation.

Pour information, le coût actuel du repas par personne est de 40 €. Ce tarif est resté le même durant 3 ans et nul doute qu'il évoluera légèrement à la hausse l'année prochaine. La somme globale dépensée par le Centre Communal d'Action Sociale de Gerzat pour la journée du 25 janvier a été de 15 000 €.

Les budgets de la commune et du CCAS sont soumis à des restrictions qui ne permettent plus d'augmenter la dépense de cette journée à laquelle les aînés gerzatois sont attachés.

Monsieur le Maire, les élus et les membres du Conseil d'Administration du CCAS assurent de la pérennité de ce repas et mettront tout en œuvre pour que la qualité soit le maître mot de ce moment très apprécié.

Bien sûr, contenter 100% des participants n'est pas possible mais l'enquête réalisée permet de s'approcher au plus près des souhaits des participants.

■ LES ATELIERS DU FOYER D'ACTIVITÉS OCTAVE ARCHIMBAUD ■

Géré par le Centre Communal d'Action Sociale et animé par Sandrine Gibson, ce foyer est ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans. C'est un lieu de vie, de rencontres et d'animation qui propose chaque mois un programme d'activités, des conférences ainsi que des ateliers à thème adaptés au « bien vieillir ».

L'atelier « Jouons autour des mots »

Animé par Albert Bonnet, poète gerzatois, il invite à partager des jeux de mots et à s'y exercer. Vous pouvez rejoindre le groupe le **lundi matin de 10h à 12h** au foyer d'activités Octave Archimbaud.



L'atelier mémoire

Animé par Romain Lacaux, partenaire Mutualité Auvergne, il se déroule le **mardi de 14h30 à 16h30** jusqu'à fin juin.

Il s'agit de faire travailler et d'entretenir ainsi la mémoire par la réalisation d'exercices ludiques qui sollicitent les fonctions cognitives comme notamment l'attention, la logique, l'expression, l'imagination et l'observation. Plus d'une vingtaine de personnes participent à cet atelier fortement apprécié.



L'atelier « gym douce »

Animé par Élodie Fourgeray du groupe associatif Siel Bleu, dont l'objectif est de rendre l'activité physique accessible et adaptée à chacun, il a lieu deux fois par semaine. Un cours est déjà en place depuis quelques mois le **mardi de 15h30 à 16h30** et un nouveau cours a été créé le **jeudi de 14h30 à 16h30**. Ces séances se déroulent au Pôle Social.

L'atelier chant

Animé par Erik Scornet, chanteur guitariste, il se déroule une fois par mois.

Prochaines dates : vendredi 13 mai et mardi 14 juin pour la fête de la musique.

Les ateliers culturels fonctionnent grâce à la collaboration avec le Service municipal de l'action culturelle en fonction des spectacles proposés dans le cadre de la saison culturelle. Le 23 février, une rencontre a eu lieu avec Jean-Pierre Roos, comédien. Un moment convivial autour de sa dernière pièce « Hors jeu » s'est déroulée au foyer d'activités et a permis discussion et échange avec cet auteur-comédien de talent.

Les ateliers d'échanges intergénérationnels sont réalisés cette année avec les 3 écoles Simone Godard, Jules Ferry et Jean-Jaurès autour de la conception et de la réalisation de maquettes de la ville de Gerzat, dont l'exposition est visible en mairie.

Les ateliers divers

D'autres activités sont également proposées régulièrement comme l'atelier cuisine qui fonctionne à nouveau en ce moment et l'atelier activités manuelles en fonction des événements et des saisons.

Des sorties extérieures sont également proposées ponctuellement.

Enfin, le jeudi après-midi est réservé aux courses alimentaires pour ceux qui souhaitent être accompagnés.



Ouvert à tout public, l'entrée est libre et gratuite pour l'ensemble de ces ateliers et le programme des activités est affiché au foyer.

Le Foyer d'activités Octave Archimbaud est situé 4 rue François Charrier.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h

Contact : Sandrine Gibson, animatrice

Tél. : 04 73 25 22 62 tous les jours sauf le mercredi



■ QUELQUES ASTUCES POUR JARDINER AUTREMENT, NATURELLEMENT ! ■

C'est le début du printemps, le redoux arrive et il est temps de mettre en route le jardin.

Préparation du sol, semis et plantations, il est l'heure de redémarrer ces activités ! Voici quelques astuces pour bien commencer la saison.



Valoriser les « déchets de taille »

Les bois de la taille de vos arbres et arbustes (hors résineux si possible) peuvent être broyés et réutilisés au pied des plantations, ou dans votre potager. Vous pouvez les laisser sécher, pour les utiliser en tant que paillis cet été. Vous pouvez aussi les incorporer dès maintenant dans les premiers centimètres du sol de votre jardin potager quelques semaines avant le semis ou la plantation de végétaux, afin d'éviter le manque d'azote pour les cultures du à sa consommation par les micro-organismes présent dans ces bois de taille.

Occuper le sol en attendant les semis

Certaines parties du potager ne seront occupées qu'à partir de la fin du mois de mai (planches de courges, de courgettes...). Afin d'occuper l'espace, mais aussi pour enrichir le sol en éléments nutritifs, vous pouvez semer des engrais verts à croissance rapide, comme la phacélie ou la moutarde. Deux semaines avant de planter ces légumes, vous faucherez les engrais verts et les laisserez sécher avant de les enfouir. L'occupation du sol aura permis d'éviter la croissance de végétaux spontanés indésirables. De plus l'enfouissement de l'engrais vert fournit des éléments nutritifs aux futures cultures.

Des plantes à associer...

Pour préparer le plan de son potager, il faut prendre en compte la rotation des cultures (changer de place les familles de légumes d'une année à

l'autre), mais aussi réfléchir à l'emplacement des cultures.

Certaines plantes ont l'intérêt de se protéger mutuellement, c'est le cas par exemple des carottes et des poireaux, qui peuvent être semés un rang sur deux... On parle d'association bénéfique. Il faut par

contre en éviter certaines comme par exemple le poireau et le haricot, ou la tomate et la pomme de terre.

Le jardinage au naturel, ça s'apprend, et ça marche !

De nombreux jardiniers amateurs ont adopté des techniques de jardinage au naturel, pour produire des légumes de qualité, et vivre dans un environnement préservé.

Au niveau national et régional, les professionnels tout comme les amateurs ont pour objectif de réduire leur utilisation de pesticides de moitié, c'est l'objet du plan Ecophyto. Pour aider et informer le grand public, des jardineries volontaires ont signé la charte « **Jardiner en préservant sa santé et l'environnement** » en Auvergne. Elles sont volontaires dans la démarche de réduction des pesticides, et peuvent vous apporter d'autres conseils pour un jardinage au naturel. Plus de renseignements et coordonnées des 41 jardineries engagées de la région sur le site www.phyteauvergne.fr

Retrouvez les jardineries signataires proches de chez vous sur le site Internet :
www.jardiner-autrement.fr

Peuvent être citées (liste non exhaustive) :
Jardiland Clermont-Fd, 4/6 Boulevard Vincent Auriole (04 73 23 60 20) ou Lempdes, 64 avenue de L'Europe (04 73 61 61 00) **Gamm Vert** à Malauzat, rue des Gardelles (04 73 38 21 37) **Central Jardin** à Saint-Bonnet-près-Riom, route de Gimeaux (04 73 63 36 76) ou **Jardidôme** à Vertaizon, ZAC du Gros Chêne (04 73 88 44 75).

■ SITE DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MARAIS DE LAMBRE ■

Le Marais de Lambre, propriété de la commune, est une zone humide de plaine située au nord de Gerzat sur plus de 4 ha. Il constitue une des rares zones de refuge pour la faune et la flore, confrontées à une forte pression agricole et urbaine. De nombreuses espèces animales et végétales bénéficiant de mesures de protection, telles l'oiseau « le bruant des roseaux », le papillon « l'azuré du trèfle » ou encore la fleur « le carex à épi d'orges », ont été recensées sur ce site.

Opération de nettoyage du site

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui est en charge de la gestion de ce site, a organisé une opération de nettoyage et d'entretien le 27 février.



Les membres et bénévoles de la LPO ont ainsi retiré les déchets et détritiques qui altéraient le caractère naturel de ce site et dégagé les nombreuses branches tombées suite aux derniers coups de vent.

Jean Albisetti, maire, tient à remercier toutes les personnes qui y ont participé, notamment Jean-Jacques Lallement et Alain Chareyron.

À l'issue de ce nettoyage, les bénévoles ont pu apprécier le verre de l'amitié offert par la municipalité et apporté sur place par Monique Chaput, adjointe et Catherine Coulon conseillère déléguée à l'environnement de la ville

Visite du site avec le Conseil départemental

Le Marais de Lambre bénéficie d'une labellisation en ENS d'initiative locale (Espace Naturel Sensible) depuis le 27 octobre 2009 par le Département du Puy-de-Dôme, suite à la demande de la commune de Gerzat. La commune a confié la gestion de ce site à la Ligue de Protection des Oiseaux depuis 1994.

C'est ainsi qu'une visite était organisée le 19 janvier dernier par Monique Chaput, adjointe et Catherine Coulon conseillère déléguée à l'environnement de la ville.

Jean Albisetti, maire, accueillait Bernard Sauvade, vice-président en charge de l'environnement au Conseil départemental du Puy-de-Dôme, qui souhaitait découvrir ce site exceptionnel.



Étaient également présents, les conseillers départementaux de Gerzat, Émilie Guédouah Vallée et Serge Pichot, des élus municipaux, le directeur et les représentants locaux de l'association Ligue de Protection des Oiseaux, Jean-Christophe Gigault, Jean-Jacques Lallement et Alain Charreyron ainsi que des agents du Conseil Départemental

■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2016 ■



Chaque année, la participation active de Gerzatoises et Gerzatois au concours des maisons fleuries contribue à l'embellissement de notre ville

Ce concours, ouvert à tous, attribue des prix dans différentes catégories qui, nouveauté cette année, sont au nombre de 4 : balcons, jardins, parterres et murets.

Les personnes qui souhaitent participer à ce concours 2016 doivent compléter le talon ci-dessous et le remettre à la Mairie avant le 30 juin, date de clôture des inscriptions.

Les bulletins d'inscription de ce concours sont également disponibles en mairie et en téléchargement sur le site de la ville : www.ville-gerzat.fr.

Pendant l'été, le jury passera chez les participants et des photos seront prises pour établir ensuite un classement en fonction des notes obtenues. La remise des prix aura lieu lors d'une réception en mairie, sur invitation.

Rappelons que le fleurissement doit être visible de la rue.

Nom _____

Prénom _____

N° _____ rue _____

_____ 63360 Gerzat

Tél. _____

**Je participe au concours des maisons fleuries 2016
> inscription dans une seule catégorie**

BALCON JARDIN PARTERRE MURET



■ CAS GERZAT RUGBY ■

Samedi 23 avril au Complexe sportif Georges Fustier - Finales régionales Seniors

Le CAS Gerzat organise les finales régionales de rugby conjointement avec le Comité d'Auvergne de Rugby et la Commission Oval Team, avec le soutien important de la Ville de Gerzat et de celui de l'Office Municipal du Sport le samedi 23 avril.

C'est donc à partir de 9h le matin, et jusqu'à 20h, que se dérouleront les finales de la 4^{ème} série jusqu'à l'Honneur, des réserves de 1^{ère} série à Honneur, du VII féminin et masculin, du rugby à V féminin, masculin, mixte, plus de 35 ans et Entreprises.

Toutes ces rencontres se dérouleront sur les 3 terrains en herbe du Complexe Sportif Georges Fustier. L'accès au complexe se fera uniquement par l'entrée principale du Stade.

■ AL DANSE ■

Soirée Zumba caritative pour ACTE Auvergne Ados

Samedi 6 février, et pour la deuxième année consécutive, l'AL Danse Gerzat a organisé sa soirée Zumba caritative au profit d'une association. Cette année, c'est l'association ACTE Auvergne et plus particulièrement la section Ados qui a été à l'honneur.

Petit rappel : l'association ACTE Auvergne, créée en 1985 par des parents, a pour objectif de fournir une aide et un soutien aux enfants et adolescents atteints de cancer ou de leucémie (ainsi qu'à leur famille) et ce, afin d'améliorer leurs conditions d'hospitalisation au Centre Régional de Cancérologie et de Thérapie Cellulaire Pédiatrique du CHU Estaing.

La section ACTE Ados a été fondée fin 2008 pour permettre aux adolescents du service, ou étant passés par le service, de pouvoir se retrouver entre eux et de faire des sorties et activités qui les intéressent et qu'ils choisissent ensemble.

La soirée, placée sous le signe de la bonne humeur et de la fête, a rencontré un franc succès avec plus de 200 participants de tous âges et horizons et a permis de récolter la jolie somme de 2100 € reversée intégralement à ACTE Ados !

L'ALDG remercie donc en premier lieu Nadia, son professeur de Zumba, qui était à l'initiative de cet événement et qui instille bonne humeur et énergie partout où elle passe ! Merci également à Romuald, son indispensable binôme lors de ces manifestations, les bénévoles de l'AL Danse Gerzat pour l'organisation de la soirée, la mairie de Gerzat pour le prêt de la salle, Chloé et la section Ados de l'Association ACTE pour leur confiance et surtout tous les participants danseurs et spectateurs !



■ GERZAT GYM ■

Gardez la forme et détendez-vous avec Gerzat Gym

Quel que soit votre âge (de 16 à 99 ans), votre niveau de pratique (sportif, peu sportif ou pas sportif du tout), votre objectif forme (se tonifier, se muscler, s'affiner, gagner en endurance, préserver sa santé), n'hésitez pas à nous rejoindre à Gerzat Gym !

Profitez d'un large éventail d'activités proposées en cours collectifs, ou programme individuel sur mesure, encadrés en permanence par un coach diplômé d'État.

Venez vous détendre, transpirer, vous défouler dans une ambiance décontractée et conviviale, pour vous sentir mieux tout simplement.

Gerzat Gym

Salle Espace Jeunesse et Loisirs, allée Claude Bois

Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 (sauf le mercredi) et de 16h30 à 19h/20h

Pour tout renseignement :

Jean-Paul

Tél. : 06 79 20 48 10

Courriel : gerzat.gym@free.fr

Page Facebook gerzattgym



■ LE VÉLO SPORT GERZATOIS FÊTE SES 40 ANS ■

Quatre décennies d'existence (1976-2016), et le VSG est toujours présent sur les routes auvergnates où il a vu de nombreux coureurs porter haut les couleurs du Club et remporter de nombreuses victoires et podiums. En effet, le VSG compte bon nombre de titres de champion du Puy-de-Dôme et de la région Auvergne mais aussi un titre de champion de France de cyclo-cross en 2009 avec Pierre Henri Lecuisinier (PHL), qui détient également le titre de champion d'Europe et de champion du Monde route junior 2011. PHL, maintenant dans l'équipe professionnelle « fdj.fr », a d'ailleurs renouvelé sa licence au VSG.

Depuis sa création, 1600 licenciés ont porté les couleurs du VSG et 400 courses cyclistes sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme ont été organisées.

Aujourd'hui, le Club, avec 100 licenciés FFC et UFOLEP, comprend une école de cyclisme, une équipe senior, un groupe cyclotouriste et est également présent en cyclo-cross et en piste.

En 2016, le VSG organisera 14 courses cyclistes FFC, ce qui en fait un club dynamique, ceci grâce à l'investissement de toute une équipe de bénévoles qui répond présent.

La saison de route 2016 a été lancée à Sayat avec l'épreuve cycliste du circuit de la Vallée du Bédât.

Le président du VSG, Patrick Perron, remercie les partenaires publics et privés du Club, la Ville de Gerzat, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, GP Menuiserie et cette année deux nouveaux partenaires sur le maillot avec Jean-Pierre André, Aménagement Foncier, et Air Industrie Service.

Le VSG soufflera ses 40 bougies en juin

Le samedi 25 juin se dérouleront au Galion, pour les 40 ans du Club, de nombreuses animations parmi lesquelles 3 courses cyclistes, les pass-cyclisme, les vieilles Gloires ainsi que le prix de la ville de Gerzat en 2^{ème} catégorie, 3^{ème} catégorie et juniors. Venez nombreux les encourager !



■ « OPTIC 2000 » ET « AUDIENS MAISON FINET » SPONSORISENT L'AL GYM ET TRAMPOLINE ■

C'est grâce à l'action conjuguée « d'Optic 2000 » et « Audiens Maison Finet », respectivement opticien et audioprothésiste à Cébazat, que l'AL Gymnastique et Trampoline a pu fournir à ses bénévoles de magnifiques sacoches à leur prénom et aux couleurs du club.

Les responsables des magasins (Perrine pour Optic 2000, Nicolas et Lionel pour Audiens) ont été sensibles aux besoins de sponsoring d'un petit club comme le nôtre et nous les en remercions vivement.

C'est donc devant le magasin Optic 2000 de Cébazat et en compagnie de Perrine que les bénévoles se sont regroupés pour la remise officielle.



■ LA 37^{ÈME} MANCHE DU CHALLENGE NATIONAL DE BMX À GERZAT ■

Depuis plusieurs années, l'épreuve indoor de Caen marque le début de la saison de BMX.

La pilote gerzatoise Léa Fouchard a su d'entrée s'imposer en gagnant le samedi la catégorie Open et le lendemain la catégorie cadette. Les 1^{ère} et 2^{ème} manches de la coupe de France ont eu lieu à Sainte-Maxime. Huit pilotes du club de Gerzat ont fait le déplacement, accompagnés d'Amidou Mir, pilote pré sélectionné pour les J.O. de Rio et coaché par notre entraîneur Nicolas Arschoot.

Cette année, afin de se calquer sur le modèle coupe du monde, les catégories ont été modifiées. Cela a pour conséquence de rendre les courses encore plus disputées. Tout de même les résultats obtenus sont très encourageants. Léa Fouchard termine 2^{ème} des deux manches en catégorie cadette. Sa petite sœur accède à la finale le samedi et se classe 4^{ème} en minime.

En élite, Amidou Mir monte sur la plus haute marche le samedi et sur la 3^{ème} le dimanche. Cela va donner des idées aux autres pilotes et une motivation supplémentaire à certains comme Mélanie Boudoux qui finit aux portes de la finale. Des encouragements sont adressés à Antoine Boyer qui malheureusement se blesse en 2^{ème} manche. Jusque début juillet, le calendrier des courses est très chargé.

Une date importante est à retenir

En effet le week-end du 4 et 5 juin le club de BMX de Gerzat organise

la finale du challenge France Sud-Est.

Cette compétition se déroulera sur la piste du complexe Georges Fustier et devrait rassembler 800 pilotes et pas moins de 2000 spectateurs.

Venez nombreux soutenir les espoirs gerzatois !



■ INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2016 ■

En mairie jusqu'au 29 avril

La première inscription à l'école maternelle publique des enfants nés en 2013, ainsi que les inscriptions scolaires des enfants qui arrivent dans la commune pour la rentrée du 1^{er} septembre prochain ont lieu en mairie du 28 mars au 29 avril.

Pour l'inscription, les parents doivent se présenter en mairie, au rez-de-chaussée, avec :

- une pièce d'identité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- le jugement de divorce le cas échéant
- un certificat de radiation (pour les enfants qui étaient inscrits auparavant dans une autre école)

Les demandes de dérogations doivent être faites dès maintenant auprès de la mairie de résidence, par courrier argumenté. Celles-ci seront étudiées en mairie de Gerzat au mois de mai.

Vous devez fournir en plus des pièces citées ci-dessus :

- le dossier de dérogation (à retirer auprès de la mairie de votre résidence)
- l'attestation de l'employeur
- l'attestation sur l'honneur de l'assistante maternelle
- le justificatif de domicile de l'assistante maternelle (de moins de 3 mois)

L'inscription définitive se fera directement dans les écoles aux dates de permanences données en mairie. Il sera nécessaire d'apporter :

- le carnet de santé de l'enfant
- le livret de famille
- le certificat d'inscription scolaire délivré en mairie
- le certificat de radiation (pour les enfants qui étaient inscrits auparavant dans une autre école)

■ Renseignements au 04 73 14 58 51

■ LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JEAN-JAURÈS INITIÉS AUX ARTS DE LA SCÈNE ■

Le 26 janvier dernier, les élèves de l'école élémentaire Jean Jaurès ont présenté au Théâtre Cornillon un spectacle créé à l'école dans le cadre d'un projet artistique financé en partie par la commune et mené avec les enseignants et le professeur de musique Sandrine Lamouroux.

Pierre Audigier, comédien-mime de la compagnie « Les comédiens volants », est intervenu dans les différentes classes pour réaliser avec les enfants des créations à partir de thèmes proposés par lui-même ou les enfants.

Un scénario et fil conducteur de chaque création a ensuite été mis en scène pour former un spectacle.

Expression corporelle, mime, petites acrobaties, construction de lazzi, chorégraphies, travail sur le clown... ont été abordés afin de mener à bien ce travail destiné à initier chaque élève aux arts de la scène et du mime plus particulièrement.



■ CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE SIMONE GODARD ■

Le 16 mars dernier, les enfants de l'école maternelle Simone Godard ont défilé dans les rues de Gerzat pour fêter le carnaval, un des moments favoris des enfants où ils peuvent se déguiser.



Après avoir défilé dans les rues des Courradoux, Jean Jaurès, place Pommerol puis Allée Anthony Bardin, ils ont apprécié au retour la dégustation de crêpes organisée à l'école.



■ DISPOSITIF VIGIPIRATE MAINTENU ■



Pour rappel, le barriérage vigipirate pour faire respecter l'interdiction de stationner est maintenu aux abords des écoles et des sites sensibles pour la sécurité des enfants.

■ DES COLLÉGIENS EN MODE FESTIVAL ■

Joseph, Jules et les « sales gosses » !

Depuis maintenant quelques années, les collégiens de Gerzat participent à différents projets en collaboration avec les équipes du festival « Sémaphore en chanson », (chanson française) et de l'association « c'ma chanson ». Cette année encore, nos jeunes ont eu l'occasion de produire, de composer et de créer des textes variés tout en bénéficiant de l'inspiration offerte par des artistes venus à leur rencontre dans le cadre du festival.

Premier moment : Un concert au collège ! Auteur, compositeur, interprète aux collaborations multiples (Bashung, Miossec entre autres), Joseph d'Anvers est venu au collège de Gerzat, le 3 novembre dernier, proposer un aperçu de ses compositions lors d'un concert « en aparté ». À cette occasion, des élèves de 6^{ème}, de 3^{ème} et d'ULIS (*Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire*) ont pu l'accueillir et profiter de son concert. Un recueil de textes, élaboré par les élèves, a même été remis en cadeau à l'artiste pour le remercier de son passage. Cette belle rencontre s'est ensuite achevée par une discussion très spontanée avec le musicien.

Second moment : Des collégiens en concert ! C'est le 9 novembre, que nos collégiens ont pu goûter, à leur tour, à l'émotion d'être un artiste ! En effet, des élèves de 6^{ème} et de 4^{ème} sont montés sur scène lors de la soirée inaugurale du festival : le concert du chanteur Jules. À l'issue d'un concert très réussi, l'artiste a convié les élèves à le rejoindre sur scène pour chanter avec lui. Cette chorale de « Sales gosses » (le nom de scène de nos petits choristes) a enthousiasmé le public venu nombreux. Cette représentation n'est pas le fruit du hasard mais bel et bien l'aboutissement d'un travail sérieux de plusieurs semaines, encadré par les enseignantes (Mesdames Champagnat et Briat), et le chanteur Jules, lui-même, venu à Gerzat à plusieurs reprises pour préparer l'événement.

Résultat : nos jeunes ont composé quatre chansons, reprises en chœur par un public enthousiaste. En participant à cet événement culturel d'importance, nos collégiens ont pu se nourrir de musique, de francophonie, de poésie, découvrir les émotions d'un spectacle vivant et ils ont prouvé qu'ils ont eux aussi une âme d'artiste. En novembre 2016, pour la prochaine édition du Festival, nul doute que les collégiens de Gerzat seront fidèles au rendez-vous !



■ FORUM DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS ■

Le collège Anatole-France a organisé récemment, en collaboration avec le collège Gérard-Philippe de Clermont-Ferrand, un grand Forum des métiers et des formations à destination des élèves des classes de 3^{ème} des deux établissements (270 au total) et de leurs parents. Le Forum s'est déroulé au collège de Gerzat le 30 janvier.

Cette manifestation d'envergure a pour objectif d'éclairer les élèves sur leurs choix d'orientation et sur les parcours de formation après la classe de 3^{ème}.

À la satisfaction générale, tous les établissements de formation du secteur étaient représentés : lycées d'enseignement général, lycées d'enseignement technologiques, lycées professionnels, centres de formation des apprentis, école technique Michelin, lycée hôtelier.

Mais ce forum possède une spécificité qui mérite d'être soulignée tant elle concourt à son succès. En effet, les parents des deux établissements concernés sont sollicités pour participer directement en venant présenter leur propre métier. Les élèves ont ainsi pu s'informer très concrètement sur des métiers aussi divers que mécanicien, médecin, agent d'assurances, ébéniste, ingénieur, maître d'ouvrage, cuisinier, hydrologue, avocat, esthéticienne...

Cette information de proximité, efficace, est très appréciée par l'ensemble des élèves et de leurs parents.

■ UN CHAMPIONNAT DE TENNIS RÉUSSI ■

La section Tennis de l'Association Sportive du Collège de Gerzat se porte bien... L'équipe évoluant en Championnat « Établissement » obtient une très belle médaille d'argent, ne s'inclinant qu'en finale académique, contre le Collège Joliot-Curie d'Aubière, champion en titre. Léa Gerov, Mathilde Dabin, Bilal Hamri, Gauthier Alves, Pierre Jonquières, Théo Lopes Da Silva et Etienne Munoz viseront le titre l'an prochain.

L'équipe concourant en Championnat « Excellence » réalise quant à elle le doublé en conservant son titre de **champion académique** face au Collège de Felon de Clermont-Fd. Sara Bencherif, Liam Jarzaguet, Etienne Groueix, Aidan Poncep et Yanis El Moujahid poursuivent l'aventure contre le collège St-Exupéry de Bellegarde-sur-Valserine (académie de Lyon) en 1/2 finale inter-académique.



■ SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE ■

« En Bas des Bat' » édition 2016 :
retrouvez la semaine d'animations des Chabesses



La 6^{ème} édition « En Bas des Bat' » se déroulera du lundi 27 juin au vendredi 1^{er} juillet de 17h à 19h au parc des Chabesses

Animation ludique, toujours gratuite et ouverte à tous proposée par le SMEJ, vous pourrez ainsi (re)découvrir et jouer à des jeux surdimensionnés en bois. De plus, la bibliothèque communautaire Alphonse Daudet de Gerzat proposera un coin lecture libre en plein air. Au programme également, le **mardi 28 juin et le vendredi 1^{er} juillet**, une **conteuse professionnelle** donnera vie à de belles histoires en dépassant la barrière de la langue pour un accès au plus grand nombre.

Conseil Municipal des Jeunes

Le SMEJ et ses animateurs ont activement participé à la bonne organisation des élections pour le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Gerzat qui se sont déroulées les 4 et 5 février dernier au collège Anatole France et dans les trois groupes scolaires de Gerzat. Sont représentés les élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} (détails en pages ville).

Une nouvelle présentation pour le programme des activités

Les animateurs et animatrices du service ont créé une nouvelle présentation pour le programme des activités du centre de loisirs, utilisé et diffusé auprès des familles depuis janvier.

Le programme est consultable sur le site de la mairie, www.ville-gerzat.fr à la rubrique « Enfance et jeunesse » ou disponible sur simple demande d'envoi par courriel à jb.ducroux@ville-gerzat.fr

Vacances d'hiver

Pour les premières vacances de l'année 2016, la météo fut relativement clémente et les enfants inscrits au centre de loisirs ont ainsi pu pleinement profiter de sorties extérieures diverses et variées ! Au programme football et olympiades à Chanat-la-Mouteyre, animation « court métrage », patinoire, tournoi de tennis de table, course d'orientation, etc...

Des activités culinaires ont également été organisées et les petits chefs cuistots ont pu confectionner smoothies, cookies et autres douceurs, afin d'émousser les papilles de tous leurs camarades !

En bref, créativité, sport et bonne humeur étaient de rigueur pendant ces vacances d'hiver !



Course d'orientation durant les vacances d'hiver pour les enfants du centre de loisirs

Rétrospective des Temps d'Activités Périscolaires

Face au succès rencontré l'année dernière pour la représentation des ateliers des TAP, le SMEJ a décidé de renouveler ce temps fort.

Cette représentation aura lieu le Jeudi 9 juin à partir de 17h à la salle du Galion.

Les élèves de l'école élémentaire Simone Godard présenteront du Hip-Hop, ceux de Jean Jaurès de la danse et enfin les élèves de l'école élémentaire Jules Ferry du théâtre. Cette année, les enfants des écoles maternelles participeront aussi à la représentation. En effet, pendant les TAP, l'équipe d'animateurs a préparé chant, danse et expression avec les plus petits.

Une exposition des activités réalisées est également prévue.

À noter que Mutualité Française d'Auvergne proposera, comme l'année dernière, une présentation de son projet « Vita Santé, Vita Cité », le **Samedi 11 juin de 9h à 13h, salle Le Galion.**

À retenir les dates d'inscription suivantes

Périodes (2016)	Inscriptions au secrétariat du SMEJ
Vacances d'été du 6 juillet au 30 août	Du 16 mai au 17 juin
Rentrée scolaire 1 ^{er} septembre : restauration scolaire et TAP	Du 19 mai au 19 août (inscription impérative)

Service Municipal Enfance Jeunesse

Espace Jeunesse et Loisirs, allée Claude Bois

Tél. : 04 73 27 85 05

Courriel : inscriptions-smej@ville-gerzat.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au jeudi 8h/12h et 13h/16h30 - Vendredi 8h/12h



Animation «Court métrage» durant les vacances d'hiver

■ ESPACE EMPLOI ET RELAIS INFO JEUNES ■

Un bilan positif pour l'année 2015

La structure de l'Espace Emploi et Relais Info Jeunes a enregistré 1922 passages en 2015, sur un total de 522 personnes accueillies, dont 302 jeunes âgés de 16 à 25 ans, pour diverses demandes : offre d'emploi, recherche de stage ou de formation, rédaction de CV et lettres de motivation, inscription aux agences d'intérim, orientation des demandeurs d'emploi longue durée vers la référente du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et des jeunes majeurs vers la conseillère de la Mission Locale.

La structure a ainsi assuré en 2015 :

- l'information et l'inscription de près de 60 jeunes de 17 à 20 ans aux jobs d'été organisés en juillet et août pour divers travaux : rénovation de bâtiments, entretien d'espaces verts, archivage et rangement...;
- la mise en œuvre de la bourse municipale au permis de conduire, dont 15 personnes ont bénéficié au titre de l'aide à la mobilité et à l'insertion sociale et professionnelle, allouée en contrepartie de travaux d'utilité sociale auprès des associations gerzatoises ;
- le soutien scolaire, auquel 43 collégiens et lycéens ont participé dans différentes matières : français, anglais, mathématiques et physique. Parents et élèves ont constaté une amélioration des résultats et ont demandé le renouvellement de l'action.

L'espace emploi recense également les entreprises implantées sur la commune et prend en compte leurs offres d'emploi et diffuse les offres d'emploi des particuliers (baby-sitting, ménage, aide aux devoirs, accompagnement d'enfants à l'école...).

Opération Jobs d'été 2016

La ville de Gerzat reconduit les chantiers jeunes en juillet et août. Cette opération est organisée dans le cadre du nouveau contrat de ville avec la participation financière du FIPD (Fond interministériel de la prévention de la délinquance) et du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Les jeunes gerzatois âgés de 17 à 20 ans souhaitant effectuer des travaux rémunérés d'intérêt général, dans les domaines : espaces verts, bâtiments, voirie et entretien, peuvent retirer une fiche d'inscription et la rapporter dûment remplie impérativement **avant le 20 mai** à l'accueil de la Mairie, place de La Liberté, ou à l'Espace Emploi et Relais Info Jeunes, 3 rue Emile Zola.

Les candidats seront sélectionnés après un entretien préalable qui se déroulera le mercredi 25 mai au Centre Alphonse Daudet, rue du Moulin du Roy (à côté de la bibliothèque)



Soutien scolaire aux collégiens et lycéens

Pour la préparation du Brevet et du Baccalauréat, le soutien scolaire aura lieu durant les vacances scolaires de printemps.

Inscription et renseignements au Relais Info Jeunes.

Tarifs de 3 € à 9 € selon Quotient Familial.

Mathématiques :

Lundi de 17h à 18h > 6^{ème} et 5^{ème}
de 18h à 19h > 4^{ème} et 3^{ème}

Anglais :

Mardi de 17h30 à 18h30 > 6^{ème} et 5^{ème}
de 18h30 à 19h30 > 4^{ème} et 3^{ème}

Français :

Jeudi de 17h à 18h > 6^{ème} et 5^{ème}
de 18h à 19h > 4^{ème} et 3^{ème}

Maths et Physique :

Mercredi de 14h à 17h lycéens de la seconde à la terminale

Pour plus de renseignements, contactez Saber Kaddou et Stéphanie Mangano

Espace Emploi & Relais Info Jeunes, 3 rue Emile Zola

Tél / Fax: 04.73.25.80.50

Courriel : seemploi@ville-gerzat.fr / relaisinfojeunes@ville-gerzat.fr

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h

■ AU MENU DES ENFANTS DU RAM PARENTS ENFANTS ■

Appel à candidatures pour une formation « Alimentation saine et durable... du champ à l'assiette » pour les assistantes maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants de Gerzat propose aux assistantes maternelles de participer à un projet autour de l'alimentation saine et durable, la préparation de repas de qualité pour les enfants et l'apprentissage des goûts.

Ainsi, dans un contexte croissant de prise de conscience de l'influence de la qualité de la nourriture sur la santé et notamment celle des plus fragiles (les enfants) et d'une volonté de savoir ce qu'il y a dans nos assiettes, l'objectif des séances de formation est de comprendre et de s'approprier le cycle de l'alimentation, depuis la production agricole jusqu'à la confection de plats.

Au programme prévisionnel : des visites et rencontres sur le terrain avec des agriculteurs locaux en agriculture biologique, des informations sur l'équilibre alimentaire, le décodage des étiquettes, les produits agro-alimentaires, la conservation des aliments, des ateliers de cuisine et des animations ludiques pour pouvoir échanger avec les parents.

À l'issue de cette formation, les assistantes maternelles se verront remettre un livret récapitulatif et une attestation de stage.



Ce projet a été construit avec l'association A.N.I.S. Étoilé (Agriculture, Nutrition, Interculturel, Solidarité) qui mène des interventions à la fois pédagogiques et culturelles pour contribuer à renforcer les capacités des citoyens à faire des choix conscients sur leur alimentation (www.anisetoile.org).

Contact : Karine Parrain, animatrice
Tél. : 04 73 23 31 78
Courriel : ram@ville-gerzat.fr

■ ÉCHANGE PROFESSIONNEL AU SEIN DU PÔLE PETITE ENFANCE ■

Convention d'accueil des assistantes maternelles sur le multi accueil du Magicabou

Les assistantes maternelles qui le souhaitent peuvent effectuer une séquence d'observation auprès des enfants accueillis sur le multi accueil municipal « le Magicabou ».

Une convention relative à l'organisation de ces séquences a été élaborée entre la mairie et les assistantes maternelles par le biais des services municipaux concernés : le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants et le Multi Accueil « Le Magicabou ».

Ces séquences d'observation ont été mises en place afin de permettre aux assistantes maternelles de découvrir et de mieux comprendre comment est organisé l'accueil des enfants au sein d'une structure d'accueil de jeunes enfants, en comparaison avec l'accueil effectué à leur domicile.

Tout au long de la journée, l'assistante maternelle assiste aux différents temps de prise en charge des enfants, des échanges ont lieu avec les professionnels, des réponses aux questions sont apportées. Un temps d'échange plus formel avec les responsables de la structure est également proposé avant le départ de l'assistante maternelle.

À ce jour, une assistante maternelle a déjà pu bénéficier de ce temps d'observation. Elle a décrit ce temps comme étant très riche et lui ayant permis de visualiser la prise en charge directe des enfants.

Ce temps d'observation peut tout à fait s'inscrire dans le cadre de la formation professionnelle continue.



Un des ateliers d'activités organisé par le RAM pour les enfants avec leur assistante maternelle



Un des espaces adaptés pour accompagner le développement des jeunes enfants au Magicabou

Contact Magicabou :
Tél. 04 73 23 55 42
Courriel :
lemagicabou@ville-gerzat.fr

En avril, le théâtre se fait gestuel



La compagnie française « La Volga » et la compagnie sud-coréenne « Homo Ludens » présenteront, après quinze jours de travail au théâtre Cornillon, leur **nouveau spectacle « 2K »**, tout public dès 8 ans. Spectacle gratuit.
À voir absolument, dès 19 h, vendredi 29 avril.

C'est la 3^{ème} création de ce duo de compagnies. **Les deux interprètes, Laurent Clairet et Geung Ho Nam**, se sont rencontrés à « l'École Internationale de Mimodrame de Paris Marcel Marceau ». Dans ce spectacle, ils s'intéressent à « l'homme - L'Homo Sapiens » sous toutes ses coutures. Par une juxtaposition de situations comiques, ils explorent les comportements humains. Grâce au théâtre gestuel qui puise aussi bien dans le mime, la danse ou les arts du cirque, ils portent un regard drôle, tendre et sans concessions sur l'homme.

En mai,

ouvrez « l'oreille du monde, world music festival » !

Et participez à la première édition de ce nouveau festival dédié aux musiques du monde d'aujourd'hui !

- > **Calle Allegria** (musique aux accents latins)
le 26 mai à Romagnat
- > **Debademba** (musique d'Afrique de l'Ouest)
le 27 mai à Gerzat
- > **Violons barbares** (musique aux accents sauvages)
le 28 mai à Pont-du-château

Un pass est fait pour vous afin de profiter des 3 soirées du festival (24€)



Debademba, la nouvelle génération d'artistes d'Afrique de l'Ouest, entre désert et Afrique noire.

Heureuse rencontre du guitariste virtuose Abdoulaye Traoré et du fougueux chanteur malien Mohamed Diaby, Debademba fait se croiser toutes les musiques de l'Afrique de l'Ouest et bien plus encore. Ces ambassadeurs du métissage universel font ici flirter le jazz, le blues, le funk, la salsa et

le rock avec les musiques de l'Empire Mandingue. Debademba donne dans la prestation enflammée, inventive et diablement rythmée.

■ THÉÂTRE AVEC LES ATELIERS DU CAMÉLÉON ■

Ruse, rusons, rusez !

Dans **Wanted Scapin**, nouveau spectacle des **Ateliers du Caméléon**, la fourberie sera la pièce maîtresse de cette adaptation puzzle de l'œuvre de Molière. Soyez prêts à être surpris, peut-être

La presse en parle :

« La musique de Debademba part de l'acoustique et de la tradition pour glisser vers l'électricité et des rythmiques hypnotiques et dansantes. » *Libération*

« Une puissante voix de griot au charme éraillé sur des cordes tendues, nerveuses, lumineuses, qui s'évadent vers le rock ou le flamenco... » *Télérama*

« Debademba sème les influences et les références (de l'afrobeat au blues en passant par la musique mandingue !) et récolte des chansons complètes, riches et harmonieuses. » *Les inrockuptibles*

« Debademba séduit par la qualité de ses compositions et la voix saisissante de son chanteur » *Le Monde*

En juin

Pour finir la saison dans la bonne humeur, **Improvergne affronte les Troubadours du chaos**, de Genève, lors d'un match d'improvisation théâtrale qui réglera nos yeux et nos oreilles ! Pensez à réserver votre **samedi 3 juin** !

Et pour clore la saison avec nos partenaires de Romagnat et Pont-du-château, nous vous emmenons en bus au **Centre national des costumes de scène à Moulins le samedi 25 juin**.

Toute une journée ensemble pour visiter les expositions « Collection Noureev » et de l'exposition « Barockissimo, les Arts florissants en scène ».

Repas sur place - inscription obligatoire - places limitées.

Pour gagner votre invitation à « L'oreille du monde, world music festival »



concert de Debademba le 27 mai au Théâtre Cornillon, il suffit d'être le premier à répondre à la question suivante en écrivant à : culture@ville-gerzat.fr

Les deux premières personnes à donner la bonne réponse gagneront une place.

Qui assurera la première partie du concert du 27 mai au théâtre Cornillon ?

**Pour tout renseignement
contacter le service culturel
Tél. : 04 73 25 76 27**

Courriel : culture@ville-gerzat.fr

**Pour nous rencontrer :
La Vague, Place Marcel Collange**





CHŒUR OUVERT DU 5 AU 8 MAI À GERZAT

Les préparatifs du Festival international de chant choral de Gerzat vont bon train et, comme les précédentes, cette onzième édition comprendra de multiples facettes et, bien sûr, quelques innovations.

Tout d'abord, pour ne pas faillir à la règle, le Festival va accueillir des groupes étrangers. Mais, simple coïncidence, les deux groupes attendus cette année nous viennent de République tchèque. Ce qui donnera à notre festival un petit air de bohème, inédit.

De plus et pour la première fois à Gerzat, l'un des groupes étrangers sera une chorale de jeunes, le chœur Ondrašek, de Moravie. Jeune formation certes, mais déjà habituée des déplacements à l'étranger pour s'être produite aux USA, en Asie et aux quatre points cardinaux de l'Europe.

L'autre chœur, Aurum, de Bohême du Nord, est bien connu à Gerzat puisque nombre de ses membres y sont déjà venus à deux reprises. Et Canta Limanha est allée en tournée dans cette contrée il y a cinq ans et y retourne à l'automne.

Plusieurs chœurs auvergnats se joindront à ces deux ensembles pour les concerts, programmés comme chaque année du jeudi de l'Ascension au dimanche suivant, soit du 5 au 8 mai, au théâtre Cornillon, sauf pour le concert du vendredi soir qui, selon la tradition, aura lieu à Romagnat.

Mais le festival ce ne sont pas seulement les concerts. Cette année, une large palette de stages est proposée à tous,

choristes, chefs de chœurs et musiciens instrumentistes : sophrologie pour musiciens, théâtre et chant, l'écoute, pratique du soundpainting, direction du soundpainting, mandala vocal, percussions corporelles et musiques du monde. Dans le même esprit, nous proposons l'atelier de découverte du répertoire contemporain.

Parallèlement, nous projetterons deux films : « To breathe as one », tourné en Estonie et qui révèle le chanter ensemble en tant que ciment d'unité nationale, et, toujours sur le chant, un court métrage surprenant : « Le coq est mort » (trop sérieux, s'abstenir !).

L'humour est aussi à l'honneur sur scène et le mémorable one-woman-show de l'an passé aura fait des émules pour céder la place à l'illustrissime diva... Bianca Tremolo.

Le jeudi 5 mai après-midi et le samedi 7 mai après-midi, le petit marché du festival, devant le théâtre Cornillon, accueillera les visiteurs à la recherche de produits locaux originaux.

Et, pour finir les soirées avec les artistes, le public pourra, sur réservation, participer aux dîners festifs : le mercredi 4 mai, autour de la musique celtique, le jeudi 5 mai avec la soirée «tchécovergnate », et le samedi 7 mai au son du disco.



Pour tout renseignement :
06 44 72 47 49

■ RADIO ARVERNE, UNE RADIO DE PROXIMITÉ AU SERVICE DES GERZATOIS ! ■

En ce début d'année 2016, Radio Arverne a été très sollicitée ! Partenaire de nombreuses structures et associations locales, Radio Arverne a participé à des manifestations incontournables telles que l'édition 2016 du « Festival du Court Métrage » : émissions en direct et en public, interviews, show-cases, etc... des animations radiophoniques entièrement consacrées à ce festival !

Radio Arverne est une radio de proximité, ouverte à ses auditeurs et tout particulièrement aux habitants de Gerzat. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos communiqués et à nous contacter pour toute demande d'annonce de manifestations diverses sur notre antenne, de promotion radiophonique et/ou de partenariat. Restez bien à l'écoute du 100.2 et rendez-vous sur www.radioarverne.com pour découvrir et faire l'actualité de Radio Arverne !



Tout renseignement au 04 73 23 28 28 ou
secretariat@radioarverne.com



L'équipe de Radio Arverne à la librairie « Les Volcans » lors de l'édition 2016 du « Festival du Court Métrage »

Le Théâtre de l'Horloge est au regret d'avoir à reporter les représentations de son nouveau spectacle «Fish and Love» prévues les 12 et 13 mai 2016 au théâtre Cornillon et vous donne rendez-vous en janvier 2017

■ AGENDA DE LA MÉDIATHÈQUE ALPHONSE-DAUDET ■

Vendredi 22 avril - 14h30

Autoportrait : atelier photo avec l'association Sténopé

En écho à l'exposition Autoportrait du Musée d'Art Roger Quillot

Guidés par les photographes de l'association Sténopé, venez vous initier à la prise de vue de portraits et réaliser votre auto-portrait photo et vidéo.

Jeune public de 6 à 11 ans



Samedi 30 avril - 11h
La Corée s'anime, Cache Cache :
Projection jeune public
de 6 films d'animation

Dans le cadre de l'année France-Corée, un programme est proposé par l'agence du court métrage et l'association française du cinéma d'animation.

Qui se cache dans ce programme ?

Une fille déguisée en animal, un petit poisson naïf, une saucisse et ses amis, un enfant de poussière, un petit roi, et le meilleur livreur de l'espace. Autant de personnages insolites, poétiques, fantastiques et drôles pour une déambulation dans un monde sans frontière.

Tout public dès 7 ans - Durée 45 mn

Samedi 21 mai - 10h30
Écoute-lire

Lecture vous avez dit lecture ?

Qui lit ? Nous les bibliothécaires. Quoi ? Des albums. Pourquoi faire ? Pour le plaisir. À qui ? À vous les enfants !
Jeune public de 0 à 3 ans

Samedi 18 juin - 14h
Couture en ville :

ateliers participatifs de customisation de vêtements

Dans le cadre du Festival International du Textile Extraordinaire



Pierre-Yves Loup-Forest, costumier de théâtre, vous propose de transformer un vêtement démodé mais toujours apprécié.

Adultes - Durée 3 h

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription au
04 63 66 95 70

Plus d'infos sur :

www.bibliotheque-clermontcommunaute.net

Médiathèque Alphonse-Daudet, rue du Moulin du Roy

La médiathèque de Gerzat est ouverte au public :

- le mardi et le vendredi de 16h à 19h
- le mercredi et le samedi de 10h à 19h

■ COMITÉ DES FÊTES GERZATOIS ■

Après-midi Country dans les pas du succès

Pour la 1^{ère} édition, les membres du Comité des Fêtes Gerzatois s'étaient parés le 7 février pour la circonstance : chapeaux, gilets western, jeans et pour certains santiags aux pieds ! Il ne manquait rien pour réussir cet après-midi festif. Plus de 200 personnes sont venues s'initier ou pratiquer d'une façon un peu plus experte la danse country, synonyme de bonne humeur et de gaieté. Il fallait toutefois avoir une certaine endurance puisque le groupe « The West Revival » a su animer sans discontinuer 4 heures de danses country, à la grande joie des participants.



Le Comité des fêtes remercie tous les participants qui ont su s'amuser et apporter à cet après-midi une ambiance très conviviale.

Soirée Disco costumée années 80

Toujours dans cette même dynamique, le Comité des Fêtes Gerzatois a proposé de faire un saut dans le temps pour découvrir ou redécouvrir les années Disco ! Pour que cette immersion soit totale, chacun est venu déguisé avec paillettes, perruques, costumes 3 pièces... pour danser dans la bonne humeur !



Fête du Géranium le 1^{er} mai

Contrairement à ce que nous avons annoncé, la prochaine fête du Géranium aura lieu **dimanche 1^{er} mai à partir de 9h - Place des Remparts.**

Profitez de cette manifestation pour obtenir des conseils et acheter auprès des horticulteurs et maraîchers vos fleurs et plants.

Des animations seront proposées tout au long de cette journée notamment avec la participation d'autres associations. Restauration possible sur place.

Investissez-vous dans le Comité des Fêtes Gerzatois !

Les bénévoles qui contribuent actuellement à l'action du Comité des Fêtes Gerzatois ont besoin de mains supplémentaires pour assurer l'organisation et l'implantation de l'ensemble des manifestations. Aussi, si vous souhaitez participer à la vie festive de votre ville et avez envie de partager des moments conviviaux, venez rejoindre l'équipe de bénévoles !

Comité des Fêtes Gerzatois

11 rue Jean Jaurès

Tél. : 04 73 24 10 70

courriel : cfgerzat@gmail.com

■ ACPG-CATM, TOE, OPEX ET VEUVES ANCIENS COMBATTANTS ■

2016, ce fut d'abord notre assemblée générale du 23 janvier en présence de Jean Albisetti notre Maire et président d'honneur des ACPG, de Georges Merle Président départemental et de Jean Claude Plazenet Vice-président. Après la présentation du bilan social par Charles Bonnaud et du bilan financier par Yves Henri, l'ensemble de nos activités fut retracé par le président. Notre section se porte bien, nos comptes sont équilibrés et nos effectifs constants. Le bureau fut reconduit à l'unanimité et dans sa totalité.



Monsieur le Maire clôturait cette assemblée nous assurant de son soutien pour que Gerzat reste le sanctuaire du devoir de mémoire nous rappelant que notre commune durement touchée était titulaire de la croix de guerre. Après le pot de l'amitié offert par notre ami Victor Garcia en l'honneur de sa médaille militaire, nous nous sommes rendus au restaurant «Le Plantade» chez Martine pour un modeste repas dans une ambiance très conviviale.

Comme chaque année le premier trimestre est relativement pauvre en commémoration patriotique. Aussi, après notre assemblée générale, nous avons mis à profit ce calme en consolidant notre organisation interne et en nous préparant aux diverses actions et manifestations importantes de 2016. Sachant que nos adhérents participent massivement et de manière assidue aux cérémonies organisées chaque année, ils vont être particulièrement sollicités dans les mois à venir : poursuite des manifestations de mémoire de la guerre 14/18 Bataille de Verdun, sans compter les

nombreuses journées associatives et nationales dont, en point d'orgue, le 5 décembre en Hommage aux morts pour la France en Afrique du nord :

- Le 26 janvier participation au Comité Directeur départemental des ACPG
- Le 31 janvier invitation de Mohamed Taïfour, président AJIR Harkis : vœux et partage de la galette
- Visites sociales de Pâques à nos veuves et nos aînés
- Commémorations du 8 mai (Chamalières, Gerzat) Collecte du Bleuet. Repas
- Cérémonie «Indochine» du 8 juin (Clermont)
- Cérémonie «Appel du 18 juin» (Chamalières)
- Hommage aux morts pour la France en AFN (Mémorial AFN le 19 juin Clermont)
- Cérémonie «Rafle du 21 juin» Gerzat Malintrat et Aulnat
- Fête Nationale du 14 juillet
- Hommage aux Harkis le 24 Septembre à Bourg Lastic et à Chamalières
- 23 octobre au Galion, Thé dansant au profit des actions sociales ACPG-CATM
- Cérémonies du 10 novembre à la cathédrale de Clermont et du 11 novembre à Gerzat, collecte du Bleuet et repas
- Le 5 décembre Hommages aux morts pour la France en AFN (Chamalières, Clermont et à Gerzat)
- Visites sociales de Noël à nos veuves et nos aînés.

« On peut choisir n'importe quelle date sauf le 19 mars », avait pourtant averti, à l'époque, François Mitterrand. François Hollande aurait pu embrasser toutes les mémoires en se rendant aux commémorations du 5 décembre. Et bien, Non ! Il a préféré ne reconnaître qu'une seule souffrance, celle des Algériens.

Par respect pour les milliers de civils et militaires, de pieds-noirs massacrés et la chasse aux harkis après cette date, l'Union nationale des combattants (UNC), qui se veut apolitique, et trente autres associations dont les ACPG qui revendiquent 1.200.000 adhérents au total ne commémoreront pas cette date.

Les ACPG-CATM vous donnent rendez-vous lors du prochain «Gerzat-Infos»

Serge Tilmant

■ LE CARREFOUR DES ARTS GERZATOIS ■

En cette fin d'année 2015, le père Noël s'est montré très généreux pour la section «Lave Emailée» du Carrefour des Arts Gerzatois puisqu'il lui a livré un four neuf pour la cuisson des oeuvres. L'ancien four, qui avait dépassé ses 30 années de bons et loyaux services, nécessitait tous les ans des réparations et était bien fatigué. Nous tenons à remercier tout particulièrement la Municipalité qui, consciente de notre trésorerie limitée et du coût



d'un tel investissement, nous a bien aidés pour cet achat devenu indispensable.

Par ailleurs, le Carrefour des Arts entre dans sa 25^{ème} année d'existence et, le moment venu, nous fêterons dignement cette longévité. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'animation prévue.

**Contact : Sandrine Lassalas
Tél. : 04 73 25 51 30**

■ FNACA ■

Assemblée générale

C'est au centre Alphonse Daudet que s'est déroulée le 16 janvier l'assemblée générale du comité, en présence de Jean Albisetti, maire, de René Gravière, président départemental FNACA et d'une nombreuse assistance.

Le président Daniel Journiac a présenté, au nom du comité FNACA et en son nom personnel, ses vœux de bonheur et de santé pour 2016 et demandé une pensée pour les camarades qui sont actuellement malades, en leur souhaitant un prompt rétablissement.

Le comité a été endeuillé par le décès de Jean Basset le 11 septembre 2015. Le comité renouvelle ses sincères condoléances à la famille.

Une minute de silence a été observée pour rendre hommage à tous les camarades disparus.

Le rapport financier, présenté par Gérard Durin, et le rapport moral, par Gérard Ossedat, ont ensuite été approuvés à l'unanimité.

Le bureau a été reconduit sans changement à part Bernard Andanson qui devient Trésorier-adjoint, en remplacement de notre ami Jean-Claude Pinte, décédé.

Le président a remercié de leur présence M. le Maire et sa municipalité, ainsi que leur président départemental, et tous les participants à cette assemblée générale qui s'est terminée par un vin d'honneur suivi d'un repas au Galion.



Commémoration du 19 mars

Samedi 19 mars a été commémoré le 54^{ème} anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

Nous nous sommes d'abord rassemblés au Carré combattant du cimetière de Gerzat pour déposer un bouquet. Une minute de silence et de recueillement a été observée à la mémoire de nos trois amis gerzatois, Marc Compte, Jean Grenier et Antoine Lopez, morts en Algérie.

Comme tous les ans la famille de Marc Compte était parmi nous. Nous nous sommes ensuite retrouvés place Pommerol pour le rassemblement, avant de nous diriger vers le monument aux morts de la guerre de 39/45 où s'est déroulée la cérémonie.

Après la lecture du message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des anciens combattants par Jean Albisetti, Maire, le message national de la FNACA a été lu par Daniel Journiac, président, et l'ordre du jour du Général Ailleret par notre ami Gérard Ossedat.

Une gerbe de la FNACA a été déposée par le jeune Nathan et celle de la mairie par Jean Albisetti, Maire, et deux conseillers municipaux de la commune. La chanson « Algérie » a été diffusée à cette occasion, nous rappelant des souvenirs.

Ensuite nous nous sommes rendus à la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville où Daniel Journiac, président du Comité FNACA Gerzat, a prononcé une allocution, remerciant Monsieur le maire, ses adjoints et conseillers municipaux pour leur soutien, ainsi que les pompiers avec leur capitaine, la police nationale, l'Harmonie de Gerzat, Mme Montadard, présidente des Cadets de la résistance, M Carbonaro, Curé de Gerzat, M. Rossignol, ancien maire ainsi que plusieurs anciens conseillers municipaux. La FNACA tient également à remercier M. Meilhac pour le bon déroulement de la cérémonie.

Après un brillant discours de Jean Albisetti, maire, nous renouvelant son soutien, la chanson de Serge Lama « L'Algérie » a été diffusée. La cérémonie s'est terminée dans la convivialité par un vin d'honneur.

Activités commémoratives

- Célébration des cérémonies officielles des 19 mars, 8 mai, 21 juin (rafle de Gerzat), 14 juillet et 11 novembre.
- Le 5 mars à l'invitation de M. le maire de Cournon, nous avons assisté à la cérémonie d'hommage rendu à la mémoire des aviateurs anglais.



Activités loisirs

- Voyage en Bretagne du Sud du 30 mai au 4 juin
- Voyage d'une journée « Les Gorges du Tarn » le 10 septembre.

Daniel Journiac

■ DES NOUVELLES DU CLUB DE L'ÂGE D'OR ■

L'année a bien commencé pour les aînés du Club de l'Âge d'Or avec dégustation de la galette à l'issue de l'assemblée générale au cours de laquelle les rapports d'activités ont montré la bonne vitalité de l'association. M. Le Maire nous a honorés de sa présence.

Conformément au programme distribué à chaque adhérent, les activités déjà proposées ont rencontré un vif succès :

- Un bémol lors de la 1^{ère} promenade programmée pour la découverte de Gerzat, un vent glacial et la pluie ont contraint le petit groupe de courageux à se replier sur le local du Club pour partager différents jeux de société qui se sont déroulés dans une franche rigolade, nous rappelant notre lointaine jeunesse.

- Ce fut ensuite une sortie dans un cabaret de l'agglomération. Le groupe a assisté à un spectacle aux numéros très variés où chacun en a pris plein les yeux.

- Les promenades pédestres du mardi après-midi ont permis à de nombreux adhérents de parcourir les chemins de la Plaine de La Limagne à la découverte des villages de Surat et Saint-Ignat ; autre destination : les Forts de la Sauvetat.



Découverte du village de Surat

- Journée enneigée à Saint-Rémy-sur-Durolle avec dégustation de la potée dans une joyeuse ambiance. Pascal et sa trompette ont ravi tous les présents et plus spécialement les amateurs de danse.



Dégustation de la Potée à Saint-Rémy-sur-Durolle

- Les adhérents, leurs amis et familles se sont également retrouvés pour les traditionnels loto et concours de belote où nombre d'entre eux sont repartis avec des lots de qualité.

Toutes les manifestations se déroulent dans la bonne humeur et la convivialité.

La porte de notre Club reste encore ouverte pour les retraités gerzatois qui souhaiteraient rejoindre nos 270 adhérents.

Contact : Maryvonne Béal
Tél. : 04 73 24 47 83
Courriel : mbeal@neuf.fr

■ UN NOUVEAU BUREAU POUR L'ATELIER DES PETITES MAINS ■

Lors de son assemblée générale le 29 février, l'Atelier des Petites Mains a désigné un nouveau bureau :

- Présidente d'honneur : Mauricette Robin
- Présidente : Monique Albessard
- Vice-présidente : Chantal Lefèvre
- 2^{ème} Vice-présidente : Marie-Claude Slusarenko
- Secrétaire : Monique Albessard
- Secrétaire-adjointe : Anne-Marie Loubeyre
- Trésorière : Christiane Tixeron
- Trésorière-adjointe : Christiane Maussang.

L'Atelier des Petites Mains participera à la Fête du géranium organisée par le Comité des Fêtes Gerzatois le dimanche 1^{er} mai.

L'exposition-vente de l'Atelier se déroulera au foyer Octave Archimbaud, rue François Charrier, les 24, 25 et 26 juin.



Ateliers des Petites Mains
Loisirs créatifs en tous genres
Contact :
Monique ALBESSARD
Tél. 04 73 91 53 08
Courriel : monique.albessard@orange.fr

■ LE D.D.E.N. : DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE ■

Délégation du canton de Gerzat :

Ecoles maternelles et élémentaires de Gerzat, Blanzat, Cébazat, Malintrat, St-Beauzire

Le DDEN, un ami de l'école publique, est nommé officiellement par l'Inspecteur d'Académie pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école. Son rôle s'inscrit dans le droit fil de la défense de la laïcité et ce qu'elle est encore dans notre démocratie, actuellement mise en péril. Il en est le vigile et le promoteur et peut être nommé dans deux écoles.

L'Assemblée générale des DDEN de la délégation de Gerzat (Malintrat, St-Beauzire, Cébazat, Blanzat et Gerzat), sous la présidence de Josiane Bimbard, a permis de réitérer son exigence et sa vigilance concernant le respect des principes de l'école de la République : laïcité, gratuité, égalité et de faire un bilan des TAP et des effectifs dans chaque école. Le DDEN est un acteur de l'école de la République. Son engagement est de participer aux conseils d'école, (il est membre de droit), de visiter l'école (rapports de visite qui permettent une synthèse adressée à la Présidente de l'Union Départementale), d'assister aux réunions de la délégation ainsi qu'aux différentes manifestations officielles de sa commune et de défendre les intérêts de l'école publique.

Il est ainsi placé à la charnière entre l'école, la commune et les parents d'élèves.

Les DDEN s'interrogent sur la réforme de l'école et la réussite éducative dues à la mutation de notre société.

Les affectations de chaque DDEN dans les écoles, sur l'ensemble de la délégation, sont presque identiques à celles de l'année dernière, soit 3 départs à remplacer avant le renouvellement quadriennal 2017-2021 avec le mot d'ordre « une école, un DDEN » pour 2017 !

Le bureau a été élu à l'unanimité, pour une année :
Josiane Bimbard de Gerzat (Présidente), Christiane Boile de St-Beauzire (Vice-présidente), Thérèse Gony de Gerzat (trésorière), Pierre Sigot de Cébazat (secrétaire)

Renseignez-vous sur le site de l'Union 63 :
udden63.free.fr

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en envoyant votre candidature :

- par courrier électronique à udden63@laposte.net
- par courrier à Union des DDEN du Puy-de-Dôme, 14 rue Albert Mallet 63000 Clermont-Fd
- ou prenez contact auprès de la Présidente de la délégation du canton de Gerzat - Tél. : 04 73 24 66 16

■ L'AGENDA DE L'ASSOLIDAIRE ■

La collecte de matériel d'écriture usagé se poursuit

L'association gerzatoise L'Assolidaire continue sa collecte de matériel d'écriture usagé en vue de son recyclage, et a élargi son champ de collecte au collège Anatole France, en plus des trois groupes scolaires élémentaires et maternels de la ville et des locaux de la municipalité.

Vous pouvez à tout moment venir déposer vos stylos, feutres, tubes de colle ou autre matériel d'écriture usagé dans une des boîtes à disposition.

Vous pouvez aussi demander une boîte de récupération afin d'étendre la collecte sur votre lieu de travail ou encore à votre domicile. Le matériel collecté sera envoyé à la société Terracycle en vue de son recyclage.

Venez nombreux à la seconde édition
« Broc' bébés/enfants »

Le 2^{ème} Broc'bébés / enfants organisé par L'Assolidaire se déroulera au Galion le **mercredi 20 avril après-midi**. Vêtements, chaussures, jouets, livres, matériel de puériculture... **toutes les affaires en lien avec les enfants, de 0 à 18 ans, pourront être vendues et/ou échangées.**

Nouvel achat groupé de fournitures scolaires pour la rentrée 2016

L'Assolidaire rappelle qu'elle organisera pour la 3^{ème} année consécutive un achat groupé de fournitures scolaires pour la rentrée de septembre, en vue de faire bénéficier les familles qui désirent s'inscrire d'une réduction de 25% pour des fournitures de qualité. Inscriptions (gratuites) de début juin à mi-juillet, distribution la 2^{ème} quinzaine d'août.



Pour tout renseignement complémentaire
Sylvia Pardon, Présidente de L'Assolidaire
Tél. : 06.60.70.21.74
Courriel : sylviavilaylack@gmail.com

■ LE DON DU SANG, UN ACTE GÉNÉREUX ET GRATUIT ■

Un grand merci aux nombreux donateurs qui ont « tendu leur bras » aux collectes des 28 janvier et 31 mars, à la salle le Galion.

L'Assemblée Générale de l'Union Départementale pour le don du sang du Puy-de-Dôme s'est tenue le 6 mars à Saint-Genès-Champanelle sous la présidence d'Huguette Julien et de Monique Gire qui lui succède.

Au cours de cette réunion, Josiane Bimbard a été élevée au grade d' « Officier du Mérite du Sang », sous forme de diplôme et de médaille, distinction bien méritée au vu de ces 13 années passées à militer avec assiduité pour le don du sang, au titre de bénévole et en tant que présidente de l'association depuis 2015.

Alain Charreyron et Evelyne Morge ont aussi été nommés « Chevalier du Mérite du Sang » pour leur implication et leur participation active dans cette association, depuis plus de 5 ans.



Josiane Bimbard, Evelyne Morge et Alain Charreyron

Les **donneurs de sang** effectuent leurs dons de façon éthique, volontaire et non rémunérée dans le seul but de sauver des vies et de soigner des malades (grands brûlés, hémophiles, déficients immunitaires graves, leucémiques...).

Ils sont fermement opposés à ce que le sang qu'ils donnent fasse l'objet de commercialisation et de profits. Mais... le laboratoire Octapharma a cependant obtenu une AMM (autorisation de mise sur le marché) française pour son plasma SD traité par solvant détergent, (suite à la décision du Conseil d'État), pour le commercialiser en France, dans la

mesure où il est issu d'un processus industriel et assimilé à un médicament. Auparavant, ce plasma SD ne pouvait être commercialisé que par l'EFS (l'Etablissement Français du Sang) qui a donc abandonné sa fabrication. Le plasma est prélevé sur site fixe, à l'EFS (près du CHU sur RDV).

Soyons vigilants, et pour éviter cela, donnez, donnez, donnez de plus en plus nombreux, de plus en plus jeunes, pour pallier la concurrence et privilégier la vente par l'EFS des produits labiles éthiques et sécurisés.

N'oubliez pas ceux qui en besoin, et si c'était vous ?

Une collecte de sang est organisée sur votre commune tous les 2 mois, profitez-en pour donner à nouveau, de 18 à 70 ans ! Restez fidèle à toutes nos collectes :

3^{ème} collecte de sang de l'année à Gerzat, au Galion jeudi 2 juin de 16h à 19h.

N'oubliez pas de respecter un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang, Ne venez pas à jeun et munissez-vous d'une pièce d'identité. Aidez-nous en partageant l'information auprès de votre entourage, venez avec votre famille, des amis, des jeunes...

Site internet : www.dondusang.net



■ UN GERZATOIS AU 4L TROPHY ■

Dans le cadre de l'édition 2016 du 4L Trophy, raid humanitaire dédié aux étudiants de 18 à 28 ans, la commune a soutenu un équipage de deux étudiants à Polytech à Clermont-Ferrand, Nicolas Brun, Gerzatois, et Romain Viala.

Les équipages embarquent dans les 4L du matériel médical et des fournitures scolaires destinés aux enfants démunis.

Grâce aux dons liés à cet événement, des dizaines d'associations caritatives françaises et marocaines sont aidées et des populations soutenues dans leurs projets de développement.

Partis de Clermont-Ferrand le 18 février, ils ont parcourus 6000 kilomètres en 10 jours sur les routes de France, d'Espagne et sur les pistes du Maroc. Malgré les nombreuses difficultés rencontrées au moment de l'embarcation à Algéiras en raison de conditions météo défavorables avec du vent et des vagues de 15 mètres, les équipages ont pu effectuer leur raid aventure dans de bonnes conditions.

Nous adressons toutes nos félicitations à Nicolas et Romain pour leur participation à cette aventure humaine, solidaire et sportive.



Nicolas Brun, Gerzatois, et Romain Viala

► GROUPE MAJORITAIRE « UNION POUR GERZAT »

Une spécialité socialiste locale : le lancement de projets inutiles ou trop gros ou trop chers

Chacun le sait bien, l'état des finances publiques est fragile et n'a fait qu'empirer dans notre pays depuis l'élection de François Hollande en 2012, alors même que les effets de la grande crise financière de 2008-2011 disparaissaient et que la croissance revenait partout en Europe - partout... sauf en France ! Cet état de nos finances publiques aurait dû renforcer la vigilance de nos prédécesseurs socialistes, pour que chaque euro dépensé dans un projet soit un euro vraiment utile. Ce fut tout le contraire !

Nos prédécesseurs se vantent des nombreux projets qu'ils ont lancés : si tout n'est certes pas à critiquer entièrement, la liste des projets inutiles ou trop gros ou trop chers est longue. Ne revenons pas sur la nouvelle mairie ou l'extension des ateliers municipaux : la dernière campagne a largement montré que ces projets, qui essayaient de répondre à certains besoins, ont été bien trop gros et bien trop chers. Mais par ailleurs, que d'excès ou d'erreurs !

Des projets inutiles ? Prenez l'aménagement de la butte du cimetière : ce sont 140.000€ dépensés en pure perte pour essayer d'arranger une ancienne décharge inarrangeable ! Et combien de Gerzatois vont aujourd'hui se promener sur cette butte ?

Des projets trop gros ? Regardez la taille des immeubles sociaux décidés par nos prédécesseurs et en cours de construction : c'est tout l'équilibre architectural du centre-ville qui est atteint !

Des projets trop chers ? Vous voulez installer un parent âgé à la nouvelle maison de retraite de Gerzat ? Pas de problèmes, beaucoup de places y sont disponibles - mais attention aux tarifs prohibitifs ! Tout cela parce qu'une gestion approximative du dossier a privé cet EHPAD de la subvention départementale habituelle.

Socialistes de Clermont Communauté, socialistes de Gerzat, même spécialité ?

Au moment où les socialistes au pouvoir à Clermont cherchent à imposer la transformation accélérée de la communauté d'agglomération en communauté urbaine (ce qui va donc réduire le pouvoir de Gerzat et des autres villes dans le contrôle des projets lancés sur leur territoire), regardons si par hasard les socialistes clermontois n'auraient pas la même spécialité que les socialistes gerzatois ? Toujours plus de projets inutiles ou trop gros ou trop chers, financés par plus d'impôts pour nous aujourd'hui et plus de dettes pour nos enfants demain ?

Et là, avec les annonces et les méthodes de Monsieur Bianchi, force est de s'inquiéter !

Prenons l'exemple de l'agrandissement du stade Montpied : un projet de 30.000 places, quand il y a aujourd'hui moins de 4.000 spectateurs, est-ce utile ? Ne pourrait-on pas faire moins gros, moins cher ? Même si Monsieur Bianchi explique fièrement qu'il compte faire payer par les autres villes de l'agglomération des dépenses liées à ses promesses de sa campagne électorale pour la seule ville de Clermont, les clermontois ont bien la double peine chez eux :

À CLERMONT, PLUS D'IMPÔTS AUJOURD'HUI (c'est déjà voté, +9% !), ET PLUS DE DETTES DEMAIN

Alors, nous autres Gerzatois, voulons-nous vraiment nous aussi la même double peine, impôts et dettes, pour notre ville ? Si cet exemple du stade Montpied préfigure ce que sera la future communauté urbaine, Union pour Gerzat redoublera de vigilance à l'heure des votes décisifs pour cette transformation !

Union pour Gerzat

► GROUPE GERZAT GAGNANT

Un budget difficile à équilibrer

À l'ordre du jour du Conseil Municipal du 22 Février dernier, figurait le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB pour les initiés), source d'un débat imposé chaque année avant le vote, à la séance suivante, du budget annuel. Pour éclairer leurs réflexions, les conseillers avaient à leur disposition un document clair, pertinent, objectif... mettant en évidence les difficultés de l'exécutif municipal pour arrêter ce budget 2016, en raison :

- De la baisse brutale des dotations de l'Etat, de l'ordre de 200 000 € au moins ;

- De la réalisation d'investissements trop élevés au cours du mandat précédent, et d'une augmentation irraisonnée des dépenses de fonctionnement durant cette même période.

Résultat : des dépenses qui augmentent plus vite que les recettes, et un autofinancement qui fond comme neige au soleil, passant de 1 724 842 € en 2010 à 797 549 € en 2015 ... et estimé à 449 253 € en 2016, eu égard aux 10 363 728 € de recettes prévues contre 9 914 475 € de dépenses.

La qualité et la pertinence du rapport proposé à la réflexion du Conseil Municipal sont indéniables, mais une autre raison des difficultés financières a été omise. Celle-ci est ancienne, mais ses effets pèsent plus lourd encore sur le budget communal. *Il s'agit de l'abandon par la Commune de la Taxe Professionnelle (TP) au profit de Clermont Communauté, et ce depuis le 1^{er} Janvier 2000.*

Certes, en contrepartie, Clermont Communauté reverse à la Commune une dotation de compensation, abondée parfois d'une dotation dite de solidarité (total de 2 209 000 €).

Mais aujourd'hui, avec le recul nécessaire, ne conviendrait-il pas de mesurer l'incidence de ce transfert ? En 1999, la TP représentait 1 833 199 €, soit 8% de plus que le total des taxes d'habitation et des taxes foncières (1 694 013 €). Si ce transfert vers Clermont Communauté n'avait pas eu lieu, c'est une TP de 4 000 000 d'euros environ que Gerzat percevrait aujourd'hui ! Et ce, à la place des 2 209 000 euros qui nous sont reversés

(soit 1 791 000 € de plus) ! Cela permettrait alors un autofinancement de 449 253 + 1 791 000 = 2 240 253 € qui permettrait à l'Adjoint aux Finances, à l'ensemble du Conseil Municipal, et à chaque Gerzatois de retrouver le sourire, et d'envisager sereinement des réalisations ambitieuses !

Si le passage à Clermont Communauté a apporté quelques satisfactions pour la Commune, avec la prise en charge communautaire de la déchèterie et de la bibliothèque Alphonse Daudet, ... il est difficile de trouver d'autres sources d'économies ou de satisfaction...

Certes, le passé est le passé, et nous ne retrouverons plus la situation bien confortable évoquée ci-dessus, mais au moment où la transformation de Clermont Communauté (communauté d'agglomération) en Communauté Urbaine (CU) est présentée comme une aubaine inéluctable, voire d'ores et déjà acquise, sans doute n'est-il pas inutile de rappeler l'histoire pour donner à chacun tous les éléments utiles à la réflexion ...

Un élu clermontois -d'opposition- a écrit : « le passage en CU nécessite un pacte de confiance dont le but est de renforcer l'intégration intercommunale tout en respectant strictement la souveraineté de chaque Commune ». Compte tenu des transferts de responsabilités prévus au bénéfice de la CU, on peut légitimement se demander où se situera demain cette souveraineté.

Hommage à Jacques DECORPS

Maire de notre Commune pendant de très nombreuses années, Jacques a été un soutien actif, fidèle et indéfectible pour notre groupe, tant pour les élections municipales de 2014 que pour celles de 2008 (liste « Gerzat d'Abord »). C'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès, et nous tenons à lui adresser ici un hommage très appuyé. Nos pensées vont aussi à sa famille et à tous ses proches et amis.

Groupe Gerzat Gagnant



Dans la rubrique : ON NE VOUS DIT PAS TOUT !

Départ d'un adjoint : démission ou éviction ?

Aurait-il été poussé fermement vers la sortie, comme le laisse entendre des bruits de couloir en Mairie ? Ne s'agit-il pas d'une exigence de Monsieur le Maire ?

Le nouvel adjoint aux sports a été élu avec 20 voix POUR, 12 ABSTENTIONS, 1 CONTRE ; la cohésion de l'équipe majoritaire se fissurerait-elle ?

BUDGET 2016

Subvention départementale rue Jules Guesde :

Monsieur l'adjoint aux finances a annoncé lors du conseil municipal du 22/02/16, que la commune allait bénéficier en 2016, d'une subvention départementale de 275 000€ et a inclus cette somme dans le budget 2016 comme acquise.

En vérité, seule une subvention de 110 000€ sera attribuée à la commune, et en 2017, selon le vote du budget départemental, une deuxième subvention serait attribuée à notre commune.

Ne serait-il pas plus raisonnable de s'en tenir aux faits ?

Quoiqu'il en soit, il est bon de rappeler, ici, que la majorité du conseil départemental soutient les investissements de Gerzat et que nos deux élus représentants le canton, sont présents sur le terrain et aux fêtes et cérémonies notamment à GERZAT.

Finances :

Monsieur l'adjoint aux finances écrit, dans son Rapport d'Orientation Budgétaire présenté au conseil municipal du 22 février, « Une incapacité gouvernementale à réduire les dépenses publiques et à maîtriser les déficits, une dette nationale qui augmente... » ; tout y passe dans cette description ou narration partisane qui devient un réquisitoire politique : le chômage, l'état du pays, l'Europe. Quel rapport avec le budget communal ? Nous n'avons pas la réponse.

Peut-être faut-il lui rappeler que la précédente campagne électorale est terminée et que la suivante n'est pas encore ouverte.

Recettes des amendes de police :

En 2016, les amendes de police baisseraient de 45% par rapport à 2015. Cette baisse serait imputable à une moindre collecte des amendes de la police nationale. Pourquoi ce manque à gagner ne serait pas compensé, avec l'embauche des deux gardiens de police municipaux supplémentaires ? Pourtant les stationnements gênants et les véhicules ventouses sont encore trop nombreux sur notre commune non ?

Le groupe des élus socialistes et apparentés déplore les menaces pesant sur les commissariats de Cournon et bien sûr de Gerzat. Nous soutenons sans réserve les actions menées dans les 2 communes afin de s'opposer à la fermeture ou à une nouvelle baisse des effectifs de fonctionnaires de police

REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES

Les portiques de Laurent Wauquiez dans les lycées :

LW a décidé sans discernement et sans concertation avec les responsables des établisse-

ments, de mettre en place des portiques de sécurité dans les lycées pour un coût, estimé selon lui, de 20M€ (d'autres l'ont estimé à 32M€), quand on sait que des investissements plus urgents sont souhaités par les chefs d'établissements (fuites d'eau...entre autres).

La gestion de Laurent Wauquiez :

LW qui voudrait être le Monsieur Propre du nouveau conseil régional, accusant l'exécutif précédent d'avoir été à la limite de la magouille, se prend un retour de boomerang. Fin décembre 2015, trois rapports d'observation ont été rendus publics par la Chambre régionale des comptes. Passés relativement inaperçus, ils font l'objet d'un dossier dans le mensuel Lyon Capitale de février. Ces rapports concernent la gestion de sa ville, de la communauté d'agglomération et du CCAS du Puy-en-Velay entre 2009 et 2013, dont LW en était respectivement maire, vice-président et président sur cette période. Les sages d'Auvergne-Rhône-Alpes pointent différents manquements dans la gestion. La Chambre Régionale des Comptes reproche principalement à l'homme fort du Puy-en-Velay un manque de « contrôle interne » dans ces différentes structures, ce qui a conduit à plusieurs dysfonctionnements dont certains sont jugés graves (source rue 89 du 5 février 2016).

Formation des chômeurs, L Wauquiez joue la posture :

Malgré son bruyant boycott de la réunion gouvernementale sur l'emploi début février et sa volonté de financer son budget par des économies, le président LR d'Auvergne-Rhône-Alpes négocie en coulisse avec l'Etat pour obtenir des fonds pour sa région. Dès lors, quel sort le numéro 2 de « Les Républicains » compte-t-il réserver aux 400 000 demandeurs d'emploi de sa région potentiellement concernés par le dispositif du gouvernement ?

«Ce sont 60 000 à 65 000 chômeurs à qui Laurent Wauquiez fait un bras d'honneur», considère Jean-François Debat, chef de file de l'opposition PS-PCF-EE-LV à la région et trésorier national du Parti socialiste. Et de pointer le mélange des genres : «Laurent Wauquiez a tellement de casquettes qu'il finit par les confondre. Il a l'habitude d'avoir un double personnage, clivant à Paris et plus consensuel sur le terrain. Sa responsabilité ici, c'est de s'occuper des Auvergnats et des Rhônalpins. La région n'est pas une zone autonome, il ne peut pas refuser de participer à un plan institutionnel par pure idéologie.»

Pour résorber le chômage, L Wauquiez mise sur l'arsenal libéral : déréglementation des heures supplémentaires, négociées au cas par cas dans chaque entreprise ; allongement de la durée légale du travail pour un passage aux 42 heures, voire aux 45 heures hebdomadaires. «Ce n'est même pas ce que demande le Medef, qui n'est pourtant pas modéré sur l'affaire, s'exclame le socialiste Jean-François Debat. Là encore, il y a confusion des genres : en tant que président de région, il n'a pas le pouvoir d'influer sur le temps de travail des salariés.»

Vos élus de l'opposition de gauche restent vigilants et interviennent sur notre commune dans un souci d'équité, de respect des personnes et au service de l'intérêt général.

Le groupe socialiste et apparentés de Gerzat

ÉTAT CIVIL de SEPTEMBRE à NOVEMBRE 2015

NAISSANCES

AMELINE David
 AMELINE Djétan
 AVRILLON Alix
 BEAL Romane
 CHATARD Isaac
 CLAUSTRE Alice Léa
 COHADE Nolan
 CRÉPEL Ylan Bruno Patrick
 DA SILVA COELHO Leandro
 De LIMA Billy
 DE OLIVEIRA RIBEIRO Miya
 DOSENOVIC Stevan
 ERDEN Serhat
 GARGOWITZ Thailys Julie Maria
 GAURAND Jahlyne Louisa France
 GLAIZE Elina
 HELFRID Gabrielle Nathalie
 HELFRID Promesse Djenessy
 HORN Kenssy Valérie
 HORN Leïssy Nathalie
 HORN Nelly Mélinda Maria Catherine
 KAUCHE Yacine
 KARAM Jassim
 LACROIX Orlane Madisson
 LUMINET Léo Mickaël Florian
 MARTIN Sheryden Maya
 METTON Raphaël
 MOREIRA Maël
 PLESEL Kaylee Leya

PHILIPPE Léa Coline
 REINHARD Nancy Catherine Jeanne
 RICHARD Romane Léonie
 RUILHAT Maëlys Anaëlle
 SABATIER Sacha
 SALDANHA Vasco Jean
 SIMSEK Ilhan
 VIGNAND ADAM Louca
 VOLDOIRE Lina
 ZIANI Ines

MARIAGES

BOUJEMAAMOUI Jamal et
 ONZON Vanessa Sophie
 EL MOUJAHID Abdelkader et
 GEZZAR Myriam
 EL OMARI Hakim et MAHALLI Sabrina
 FLORES Michaël et EL OUMNI Sabrina
 GUILLON Michelle Léa Antoinette et
 RIÉBER Agnès Colette
 MAUCHE Fares et
 NOGUEIRA FERNANDES
 Maria do Sameiro

DÉCÈS

ARNAUD Alice Marinette
 Veuve LÉCRIT
 AUBERT Michel Marcel
 BAYEUL Fernand Raymond
 BRANDIBAT Jean Etienne
 CANQUE Michel André
 CHANDEZON Gilbert Camille
 CHARBONNIER Maryse Nicole Emilie
 épouse COMBES
 CHARDONNET Christian Lucien
 CROUZET Georges Jean-Marie Joseph
 DÉAT Thierry Louis Marc
 DERIVRY Monique Antoinette Jeanne
 DUCLOS Andrée Eugénie Fernande
 GALLIOT Lina Ginette
 Veuve CHAMPAGNE
 LARÈNE Jacqueline
 Hélène Marie Joseph
 MOSNIER Marie-Christine
 PÉPIN d'ALBIÈRES Pierre Roger
 PEREIRA Marie
 épouse FERREIRINHA DE CASTRO
 PETIT Jacques
 PILEYRE Hubert Alphonse
 POINSON Robert William
 SOULIER Jeannine
 Christiane Léone Veuve ARNAUD